



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX  
ET LA  
QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS  
D'EAU POTABLE  
ET  
D'ASSAINISSEMENT  
2009



# SOMMAIRE

<u>INFORMATIONS GENERALES</u>	2
<u>EAU POTABLE</u>	13
<u>ASSAINISSEMENT COLLECTIF</u>	36
<u>ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF</u>	71
<u>ANNEXES</u>	78

# **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

<b>1 Présentation Générale d'ODYSSI .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1 Carte d'identité d'ODYSSI .....</b>	<b>4</b>
1.1.1 Statut .....	4
1.1.2 Missions .....	4
1.1.3 Mode de gestion du service .....	4
1.1.4 Coordonnées postales et téléphoniques.....	4
1.1.5 Charte graphique.....	5
<b>1.2 Historique, politique d'entreprise et démarche ISO .....</b>	<b>6</b>
1.2.1 L'Historique .....	6
1.2.2 La politique d'ODYSSI .....	6
<b>1.3 ODYSSI en quelques chiffres.....</b>	<b>6</b>
1.3.1 Nombre d'abonnements (par service).....	6
1.3.2 Estimation du nombre d'habitants desservis (par service).....	7
1.3.3 Les charges de personnel (par service) .....	8
1.3.4 Le taux de réclamations.....	8
<b>1.4 Présentation globale de la facture d'eau .....</b>	<b>8</b>
1.4.1 Commune de Fort-de-France (eau + assainissement) .....	9
1.4.2 Commune de Schoelcher (assainissement uniquement) .....	10
1.4.3 Commune de Saint-Joseph (assainissement uniquement) .....	10
<b>1.5 Les volumes et montants facturés.....</b>	<b>11</b>
1.5.1 Commune de Fort-de-France dont vente en gros .....	11
1.5.2 Commune de Saint-Joseph - Assainissement collectif.....	11
1.5.3 Commune de Schoelcher – Assainissement collectif.....	11
<b>1.6 Le taux d'impayés .....</b>	<b>11</b>
1.6.1 Commune de Fort-de-France .....	11
1.6.2 Commune de Saint-Joseph (assainissement uniquement) .....	12
1.6.3 Commune de Schoelcher (assainissement uniquement).....	12
<b>1.7 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité .....</b>	<b>12</b>

# 1 Présentation Générale d'ODYSSI

1.1 Carte d'identité d'ODYSSI																								
<b>1.1.1 Statut</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.</li> <li>◆ Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC)</li> <li>◆ Entreprise locale</li> </ul>																							
<b>1.1.2 Missions</b>	<p>Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ captage, production et distribution d'eau potable</li> <li>◆ collecte, traitement des eaux usées</li> <li>◆ contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif</li> <li>◆ accueil et services aux clients</li> <li>◆ conception et conduites de projets (réseaux et stations)</li> </ul>																							
<b>1.1.3 Mode de gestion du service</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>Eau potable</th><th>Assainissement</th><th>Assainissement non collectif</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fort-de-France</td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant: <b>ODYSSI</b></td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant <b>ODYSSI</b></td><td>Compétence : <b>ODYSSI</b></td></tr> <tr> <td>Lamentin</td><td>Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME</td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SME</td><td>Compétence : <b>ODYSSI</b></td></tr> <tr> <td>Schoelcher</td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SAUR</td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b></td><td>Compétence : <b>ODYSSI</b></td></tr> <tr> <td>Saint-Joseph</td><td>Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME</td><td>Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b></td><td>Compétence : <b>ODYSSI</b></td></tr> </tbody> </table>					Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif	Fort-de-France	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant: <b>ODYSSI</b>	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant <b>ODYSSI</b>	Compétence : <b>ODYSSI</b>	Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SME	Compétence : <b>ODYSSI</b>	Schoelcher	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SAUR	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b>	Compétence : <b>ODYSSI</b>	Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b>	Compétence : <b>ODYSSI</b>
	Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif																					
Fort-de-France	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant: <b>ODYSSI</b>	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant <b>ODYSSI</b>	Compétence : <b>ODYSSI</b>																					
Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SME	Compétence : <b>ODYSSI</b>																					
Schoelcher	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : SAUR	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b>	Compétence : <b>ODYSSI</b>																					
Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : <b>ODYSSI</b> Exploitant : <b>ODYSSI</b>	Compétence : <b>ODYSSI</b>																					
<b>1.1.4 Coordonnées postales et téléphoniques</b>	<p><b>Heures de réception de la clientèle</b></p> <p>Lundi : de 7h15 à 16h15  Jeudi : de 7h15 à 14h  Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h</p> <hr/> <p>☎ : 0596 71 20 10  ✉ : <a href="mailto:odyssi@odyssi.fr">odyssi@odyssi.fr</a>  n° astreinte : 0696 25 41 77</p> <hr/> <table border="1"> <tr> <td>Service Administratif</td><td>Service Technique</td></tr> <tr> <td>fax : 0596 71 20 15</td><td>fax : 0596 72 87 02</td></tr> </table> <hr/> <p>7-9 rue des Arts et Métiers – Bâtiment Flore Gaillard  Lot. Dillon Stade  BP162 – 97202 Fort-de-France Cedex</p>				Service Administratif	Service Technique	fax : 0596 71 20 15	fax : 0596 72 87 02																
Service Administratif	Service Technique																							
fax : 0596 71 20 15	fax : 0596 72 87 02																							

## 1.1 Carte d'identité d'ODYSSI

### 1.1.5 Charte graphique

♦ **LE NOM de l'Entreprise :**  
ODYSSI fait référence à dlo bòkay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires.

♦ **LE LOGO**

Image plurielle :

- ♦ Cratère du haut s'écoule de l'eau
- ♦ Soleil : qui baigne dans l'eau



♦ **LE SLOGAN**

ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Le slogan est donc tout naturellement "Dlo bò bay".

*Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.*



**L'ANIMAL-SYMBOLE**

ODYSSI dispose d'un animal-symbole : l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.

## 1.2 Historique, politique d'entreprise et démarche ISO

### 1.2.1 L'Historique

**7 novembre 2003**

création d'une Régie par délibération de la CACEM

**2004** : transfert de la compétence eau à la CACEM

**2004**, la RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

**Février 2005** : ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.

**Décembre 2005** : obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

**2006** : création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

**2006** : renouvellement du contrat de DSP SAUR-CACEM

**2007** : exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

**2008** : renouvellement du certificat ISO 9001 version 2000

**Aujourd'hui** ODYSSI compte plus de 70 métiers et 200 agents.

### 1.2.2 La politique d'ODYSSI

Faisant suite à un climat social tendu tant en externe (grève du 5 février 2009) qu'en interne, la politique 2009 vise à lancer le chantier du management au sein d'ODYSSI, et à restaurer les conditions de travail nécessaires à un fonctionnement optimal.

C'est ainsi qu'ont vu le jour les instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT propre à ODYSSI...), que les travaux sur la classification ont repris et que le plan de formation a été revu de façon à prendre en compte la formation des managers qui se déroulera en 2010.

Notre démarche ISO est en totale adéquation avec la politique générale de l'entreprise : tous les projets relancés permettent d'offrir la qualité de service que nos clients et notre collectivité de rattachement sont en droit d'attendre de nous.

## 1.3 ODYSSI en quelques chiffres

### 1.3.1 Nombre d'abonnements (par service)

#### ♦ Eau potable

COMMUNES	2008	2009	Δ
FORT-DE-FRANCE	32 919	33 210	+0,88%

#### ♦ Assainissement collectif

COMMUNES	2007	2008	2009	Δ 2009/2008
FORT-DE-FRANCE	18 471	19 094	19 499	+2,12%
SCHOELCHER	4 701	4 991	5 183	+3.85%
SAINT-JOSEPH*	505	547	539	-

\* La source et le mode de récupération des données ont été modifiés pour des informations plus précises.

#### ♦ Assainissement non-collectif

Il n'y a pas d'abonnement proprement dit à l'assainissement non-collectif.

Cependant, les foyers relevant d'un dispositif d'assainissement non collectif sont répartis comme suit :

COMMUNES	2008	2009	Δ
FORT-DE-FRANCE	13 825	13 711	-0,82%
SCHOELCHER	3 776	3766	-0,02%
SAINT-JOSEPH	5 648	5 611	-0,65%
LAMENTIN	ND	ND	

### 1.3.2 Estimation du nombre d'habitants desservis (par service)

#### ♦ Recensement de la population

Commune	1999 Population totale	2009 Population totale	2010 Population totale	Evolution
Fort-de-France	94 778	91 821	91 249	-0,62%
Lamentin	35 951	40 414	40 015	-0,99%
Saint-Joseph	15 826	17 369	17 476	0,62%
Schœlcher	20 908	21 863	21 951	0,40%
<b>TOTAL</b>	<b>167 463</b>	<b>171 467</b>	<b>170 691</b>	<b>-0,45%</b>

Source : INSEE / Recensement de la population / Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2010

Les estimations de l'INSEE montrent une diminution de la population sur la Lamentin et Fort-de-France, et une légère augmentation à Saint-Joseph et Schœlcher.

#### ♦ Eau potable

Le nombre d'habitants desservis correspond à la population légale en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour la commune de Fort-de-France soit 91 249 hab.

#### ♦ Assainissement collectif

Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
53 572	12 713	1 531

#### ♦ Assainissement non-collectif

Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Lamentin
37677	9238	15 945	NC

### 1.3.3 Les charges de personnel (par service)

Afin de mener à bien l'ensemble des missions qui lui sont confiées ODYSSI compte, au 31 décembre 2009, 207 salariés répartis comme suit :

Direction générale	8
Direction Contrôle de Gestion et Qualité	4
Direction Ressources Humaines et Affaires Générales	11
Direction commerciale	27
Agence comptable	16
Direction des Services Techniques	141
<i>Dont</i>	
~ Service eau potable	72
~ Service assainissement collectif	44
~ Service assainissement non collectif	3

### Les charges de personnel :

Budget	2008	2009	Evolution 2009/2008
Eau Potable	5 835 323,11 €	5 811 643,44 €	- 0,41%
Assainissement Collectif	3 965 497,20 €	4 312 257,49 €	+ 8,74%
Assainissement Non collectif	38 680,69 €	-	- 100,00%
<b>Total</b>	<b>9 839 501,00 €</b>	<b>10 123 900,93 €</b>	<b>+ 2,89%</b>

### 1.3.4 Le taux de réclamations

#### **Fort-de-France (eau + assainissement) : 10 %o**

Le taux de réclamation est stable depuis 2008

On distingue trois causes de réclamations récurrentes qui sont par ordre décroissant, le volume facturé, les demandes de dégrèvement, et les réclamations sur facture (période facturée, date prélèvement ...).

#### **Saint-Joseph (assainissement) : 0 %o**

Aucune réclamation ayant laissée une trace écrite.

#### **Schœlcher (assainissement) : 0,2 %o**

### 1.4 Présentation globale de la facture d'eau

La facture est différente selon le mode de gestion des communes concernées :

#### 1.4.1 Commune de Fort-de-France (eau + assainissement)

LIBELLE	Base	Prix unitaire 01/01/2009	Montant 01/01/2009	Prix unitaire 01/01/2010	Montant 01/01/2010	Evolution
<b>Distribution de l'eau</b>						
Prime fixe particulier	1	62,90 €	62,90 €	62,90 €	62,90 €	0
Consommation eau particulier	120	1,41 €	169,20 €	1,46 €	175,20 €	+4%
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
Prime fixe annuelle assainissement	1	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	0
Redevance Assainissement	120	1,40 €	168,00 €	1,48 €	177,60 €	+6%
<b>Organismes Publics</b>						
Préservation de la ressource (ODE)	120	0,1027 €	12,32 €	0,1027 €	12,32 €	0
Lutte contre la pollution (ODE)	120	0,17 €	20,40 €	0,25 €	30,00 €	+47%
Modernisation des réseaux (ODE)	120	0,10 €	12,00 €	0,15 €	18,00 €	+50%
TAOM	1	3,48 €	3,48 €		3,57 €	+2,6%
<b>TVA</b>						
TVA à 2,1%	1		9,24 €		9,57 €	+4%
<b>TOTAL FACTURE</b>			<b>497,55 €</b>		<b>529,17 €</b>	<b>+6%</b>
<b>Soit le m<sup>3</sup></b>			<b>4,15 €</b>		<b>4,41 €</b>	

Les abonnés de la commune de Fort-de-France sont facturés par ODYSSI.

La facture est semestrielle et s'étale sur l'année en fonction du groupe de facturation des abonnés.

Les redevances ODE (préservation de la ressource, modernisation des réseaux et lutte contre la pollution) ont été appliquées à partir du 1er janvier 2009 et augmentées au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les tarifs d'ODYSSI ont été augmentés au 2<sup>nd</sup> semestre suite au Conseil Communautaire du 17 juillet 2009.

#### 1.4.2 Commune de Schœlcher (assainissement uniquement)

Libellé	Base	P.U. 01/01/09	Montant 01/01/09	P.U. 01/01/10	Montant 01/01/10	Evolution
<b><u>Collecte et traitement des eaux usées</u></b>						
Prime fixe part ODYSSI	1	40	40	40	40	0%
Consommation part ODYSSI	120	1.40	168,00	1.40	168.00	0%
TVA à 2,1%		0.86	4.36	0.86	4.36	
<b><u>Organismes publics</u></b>						
Modernisation des réseaux (Office de l'eau) TVA à 2,1%	120	0.10	12.00 0.25	0.15	18 0.37	50% -
<b>Total pour 120 m<sup>3</sup> TTC</b>			<b>224.61</b>		<b>230.73</b>	<b>+ 2.7%</b>
<b>Soit le m<sup>3</sup> TTC</b>			<b>1.87</b>		<b>1.92</b>	-
ODYSSI gère l'assainissement sur la commune de Schœlcher. Cependant, la facturation est réalisée pour le compte d'ODYSSI par la SMDS sur la base de la consommation d'eau des abonnés assujettis à l'assainissement. La facturation est donc quadrimestrielle. La redevance O.D.E. "modernisation des réseaux" a été mise en place en 2008. Les prix ont été actualisés le 01/01/2006 pour l'abonnement et le 01/01/2007 pour la consommation.						

#### 1.4.3 Commune de Saint-Joseph (assainissement uniquement)

ODYSSI gère l'assainissement sur la commune de Saint-Joseph.

La facturation est réalisée par la SME sur la base de la consommation d'eau des abonnés assujettis à l'assainissement. Elle est semestrielle.

La SME a reversé à ODYSSI les montants collectés au titre des années antérieures.

##### La facture :

	Base	P.U. 01/01/09	Montant 01/01/09	P.U. 01/01/10	Montant 01/01/10	Evolution
<b><u>Collecte et traitement des eaux usées</u></b>						
Prime fixe annuelle assainissement	1	40	40	40	40	0%
Redevance Assainissement	120	0.65	78	0.65	78	0%
TVA à 2,1%			2.48		2.48	

	Base	P.U. 01/01/09	Montant 01/01/09	P.U. 01/01/10	Montant 01/01/10	Evolution
<b>Organismes publics</b>						
O.D.E. Modernisation des réseaux	120	0.10	12	0.15	18	50%
TVA à 2,10%			0.25		0.38	
<b>Total pour 120 m<sup>3</sup></b>			<b>132,73</b>		<b>138,96</b>	
<b>Soit le m<sup>3</sup> TTC</b>			<b>1.11</b>		<b>1.16</b>	<b>4.50%</b>
Date(s) d'actualisation des prix	Deuxième semestre 2009 : Tarif appliqué au mois de septembre 2009 pour une actualisation des indices au 01/03/2009. Deuxième semestre 2008 : Tarif appliqué au mois de septembre 2008 pour une actualisation des indices au 01/03/2008.					
Commentaires sur l'évolution des prix	La principale évolution dans les tarifs appliqués est la progression de la redevance Modernisation des réseaux conformément à la délibération N°2007-5 du 25 novembre 2007.					

## 1.5 Les volumes et montants facturés

### 1.5.1 Commune de Fort-de-France dont vente en gros

	Eau potable	Assainissement collectif
Nombre de m <sup>3</sup> facturés	6 565 931	3 102 841
Montant facturé € TTC	10 853 926.36	5 078 423.68

### 1.5.2 Commune de Saint-Joseph - Assainissement collectif

	2008	2009
Nombre de m <sup>3</sup> facturés	54 936	56 580
Montant facturé € TTC	56 733	58 788

### 1.5.3 Commune de Schœlcher – Assainissement collectif

	2008	2009
Nombre de m <sup>3</sup> facturés	730 124	756 205
Montant facturé € TTC	1 043 365	1 080 675

## 1.6 Le taux d'impayés

### 1.6.1 Commune de Fort-de-France

Taux d'impayés au 31/12/2009 sur les factures émises en 2008 : 8,00 %

Taux d'impayés au 31/12/2008 sur les factures émises en 2007 : 10,07 %  
Progression significative du taux grâce à l'application de procédures de recouvrement bien maîtrisées.

### **1.6.2 Commune de Saint-Joseph (assainissement uniquement)**

Taux d'impayés au 31/12/2009 sur les factures émises en 2008 : 3,27 %

### **1.6.3 Commune de Schœlcher (assainissement uniquement)**

Taux d'impayés au 31/12/2009 sur les factures émises en 2008 : 0,78 %

## **1.7 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité**

Le montant du FDSL est passé à 30 000 €.

La diminution de l'aide apportée par Odyssi n'a pas d'incidence sur les aides des autres organismes et les subventions obtenues par les abonnés.

En effet, une fois que l'on connaît les précarisés, on les incite à mensualiser les factures à venir et on les sensibilise sur les mesures à prendre pour limiter leur consommation.

Cette démarche a pour conséquence de permettre à l'abonné de payer plus facilement ses factures.

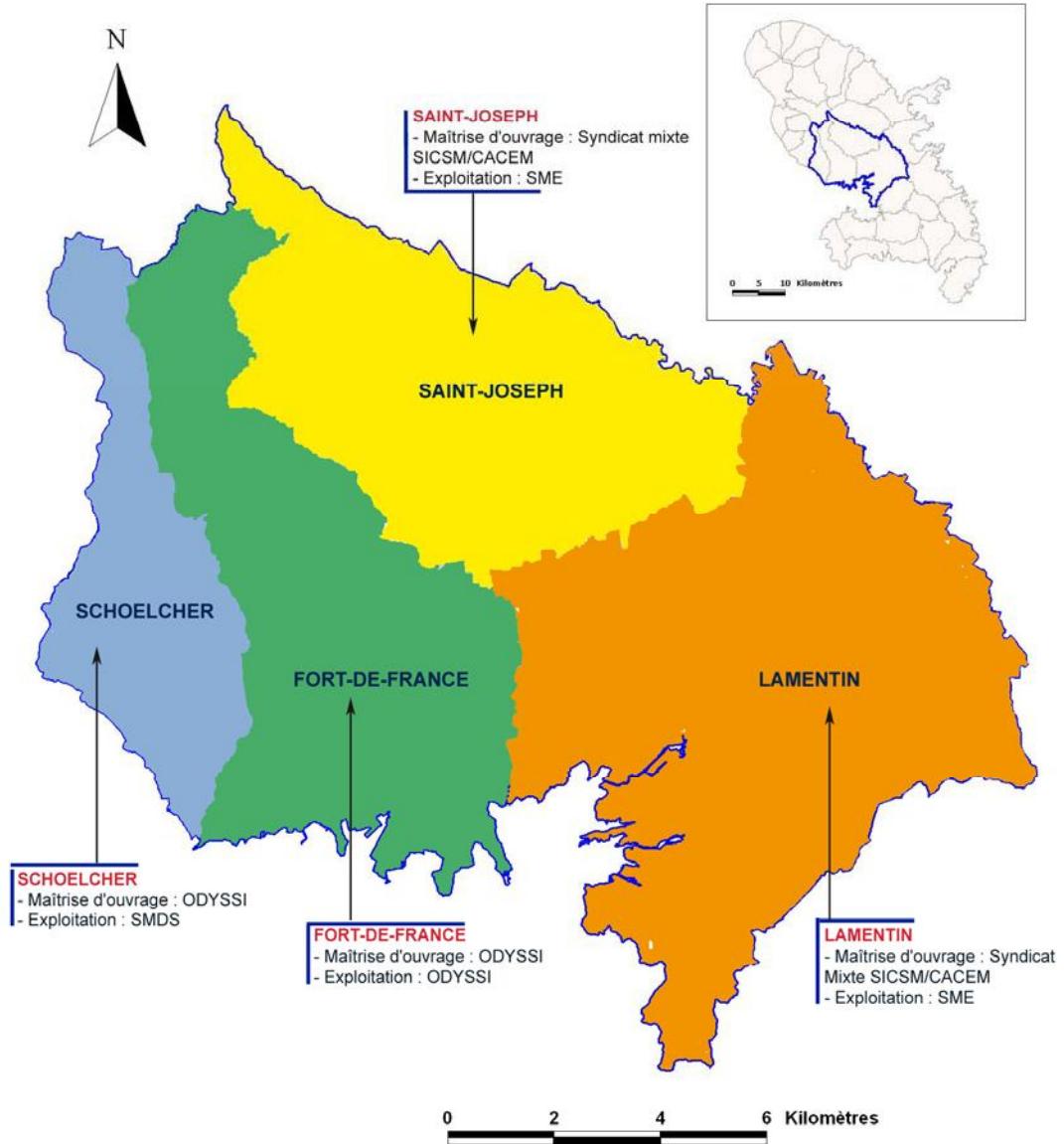
Notons que pour l'année 2009 Odyssi a obtenu du FDSL un peu plus de 56 000 euros en règlement de 90 dossiers de précarisés. En comparaison avec l'année 2008 le montant obtenu était 105 299 euros

L'année 2009, l'aide sociale du Conseil général a très peu fonctionné du fait de la grève de Février

Par ailleurs, en 2009 cette diminution à 30 000€ a été faite par la Direction commerciale dans le but de prendre en compte les problématiques liées au budget.

EAU POTABLE			
Indicateur	2008	2009	Δ
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0065 €/m <sup>3</sup>	E = 0,0050 €/m <sup>3</sup>	- 23%

# Service eau potable



# SOMMAIRE EAU POTABLE

1	Présentation générale du service .....	16
2	Les actions réalisées ou faits marquants.....	16
3	Caractéristiques techniques du service.....	16
3.1	<b>Les ressources .....</b>	<b>16</b>
3.1.1	Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées	16
3.1.2	Les stations d'eau potable.....	17
3.1.3	Les volumes produits, exportés et mis en distribution .....	21
3.1.4	La surveillance de la ressource sur la plan quantitatif.....	22
3.2	<b>Le nombre d'abonnements .....</b>	<b>23</b>
3.3	<b>Les volumes distribués.....</b>	<b>23</b>
3.4	<b>Le réseau .....</b>	<b>24</b>
3.5	<b>Les réservoirs .....</b>	<b>25</b>
4	Synthèse du contrôle sanitaire effectué par la DSDS .....	26
4.1	<b>Général .....</b>	<b>26</b>
4.2	<b>Microbiologie.....</b>	<b>26</b>
4.3	<b>Physico-chimie .....</b>	<b>27</b>
4.4	<b>Contamination des eaux par les produits phytosanitaires .....</b>	<b>28</b>
5	Résultats de l'autocontrôle qualité 2009 .....	28
6	La tarification et les recettes du service .....	29
6.1	<b>Les modalités de tarification .....</b>	<b>29</b>
6.1.1	Le type de tarification .....	29
6.1.2	Les catégories de tarifs.....	30
6.1.3	Les modalités d'évolution et de révision .....	30
6.1.4	Les autres prestations .....	30
6.1.5	Les redevances perçues pour le compte de tiers.....	30
6.2	<b>La facture.....</b>	<b>31</b>
6.3	<b>Volumes et montants facturés.....</b>	<b>31</b>
7	Les indicateurs de service et de performance .....	32
7.1	<b>Qualité de service à l'usager .....</b>	<b>32</b>
7.1.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées .....	32
7.1.2	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service.....	32
7.1.3	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152.1).....	32

<b>7.2 Gestion financière et patrimoniale .....</b>	<b>32</b>
7.2.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	32
7.2.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable .....	32
<b>7.3 Performance environnementale .....</b>	<b>33</b>
7.3.1 Rendement du réseau de distribution .....	33
7.3.2 Indice linéaire des volumes non comptés .....	33
7.3.3 Indice linéaire de pertes en réseau.....	33
7.3.4 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau .....	33
 8 Les investissements .....	34
<b>8.1 Travaux engagés pendant l'exercice .....</b>	<b>34</b>
8.1.1 COMMUNE : FORT DE FRANCE .....	34
8.1.2 COMMUNE : SCHOELCHER .....	34
<b>8.2 Les projets et les travaux .....</b>	<b>35</b>
8.2.1 Fort de France.....	35
8.2.2 Schoelcher .....	35
<b>8.3 La dette .....</b>	<b>35</b>

## **1 Présentation générale du service**

Le service eau potable à en charge les activités de production et de distribution jusqu'au comptage des abonnés.

Composé de 73 agents, les activités de ce service sont réparties en 4 secteurs :

- le secteur de la production,
- le secteur des travaux qui intervient à la fois sur les réparations de réseaux et sur les travaux de branchements neufs,
- le secteur de l'exploitation qui a en charge les interventions sur les comptages abonnés mais aussi l'exploitation du réseau et des réservoirs,
- le secteur chargé de réaliser des enquêtes, des devis et qui traite le contentieux suite à des casses occasionnées par des tiers sur le réseau.

Odyssi intervient en tant que maître d'ouvrage à Fort de France et à Schœlcher.

## **2 Les actions réalisées ou faits marquants**

Tout comme l'ensemble de la Martinique, ODYSSI a été paralysée suite à la grève d'un mois et demi du K5F. Cependant, malgré les grosses difficultés d'approvisionnement en produits chimiques et malgré le manque de carburant, la continuité de service a été assurée.

De plus, au mois de mai, des intempéries ont généré de nombreux glissements de terrain et le réseau a fortement été endommagé : canalisations emportées sur les secteurs de l'Évêché et de Ravine Vilaine, ruptures de canalisations dans le lit de la Rivière Madame.

De gros moyens ont donc été déployés afin d'effectuer les réparations mais des interruptions de l'alimentation et de grosses pertes d'eau n'ont pu être évitées.

Des actions ciblées sur les réservoirs, recherches et réparations de grosses fuites (Avenue des Arawaks, Sainte Thérèse, Clarac ..), la mise à jour des reports d'alarme, télégestion, redéfinition des objectifs .... ont permis de terminer l'année à 2,40% de diminution des volumes mis en distribution.

La mise en place d'un nouveau logiciel interne de gestion Services techniques à permis d'optimiser le suivi des interventions : 39% de réparation de casses en janvier, 71% pour l'année (92 et 84% en Novembre et Décembre)

## **3 Caractéristiques techniques du service**

### **3.1 Les ressources**

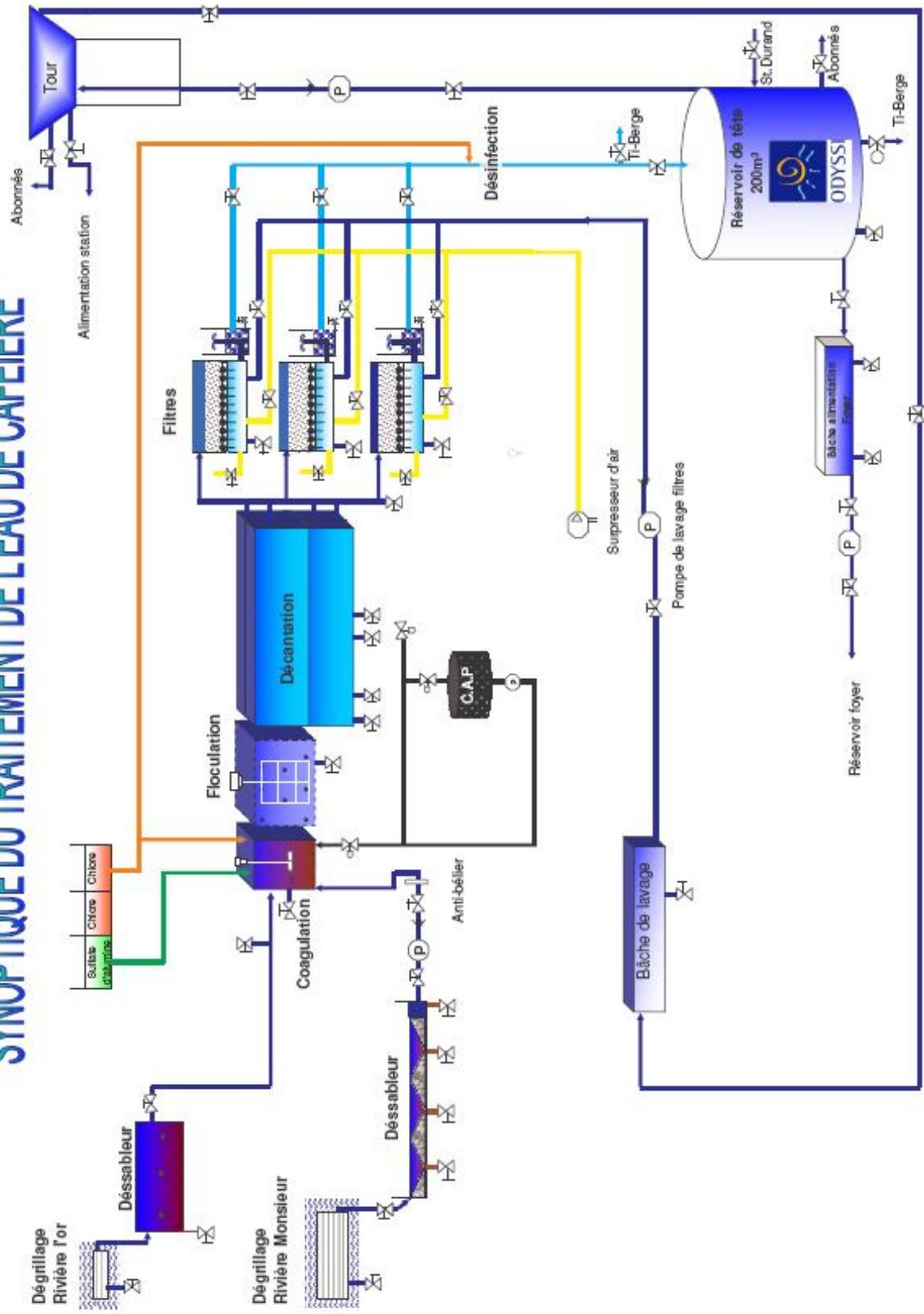
#### **3.1.1 Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées**

## Le chemin de l'eau « du captage aux quartiers desservis »

Capteurs	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE DUMAUZE RIVIERE ABSALON RIVIERE DUCLOS	STATION DE DIDIER (25.000 m <sup>3</sup> /jour)	FORT DE FRANCE BALATA BAREME	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beauneses – Du camp de Balata au 13 <sup>ème</sup> km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaînes – Détour Bourdin – Centre ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron – Fond Lada - Rond point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schœicher
RIVIERE MONSIEUR RIVIERE L'OR RIVIERE BLANCHE BOULIKI	STATION HAUT DIDIER STATION DE CAFEIERE (7.000m <sup>3</sup> /jour)	FORT DE FRANCE HAUT DIDIER FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer - Morne Lillet- Ravine Vilaine Didier après tunnel
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bonillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraine – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse –Lunette Bouillée – Langueiller Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – Zac Chateaubœuf – Zac Ouest – Zac Est – Morne Morisset – Espérance – Chateaubœuf - Dillon – Volga-plage – Zac Rivière roche – Zac Etang Z'abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard -De Briand - Gouyer – Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon - Desrochers
		FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

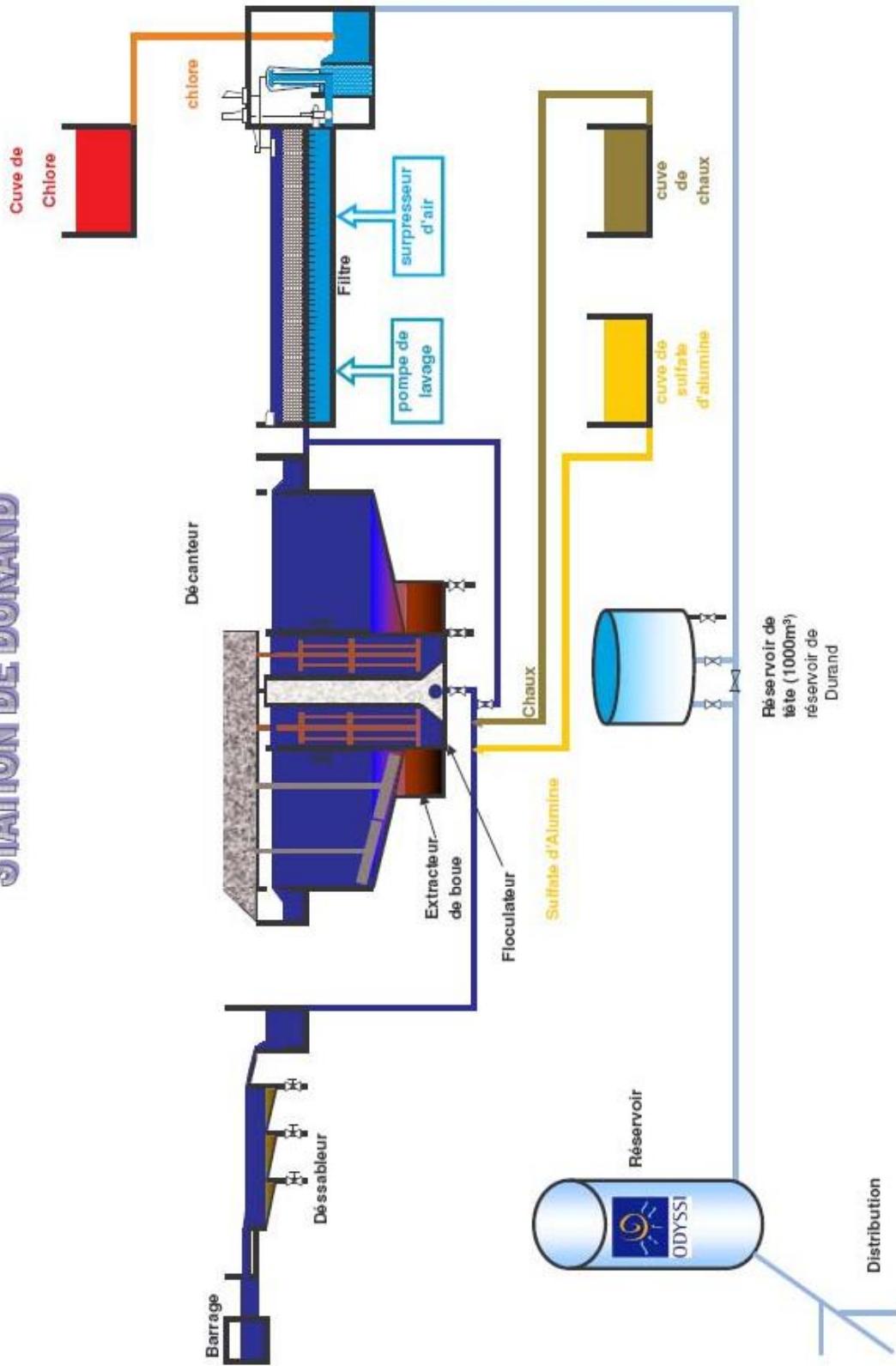
### **3.1.2 Les stations d'eau potable**

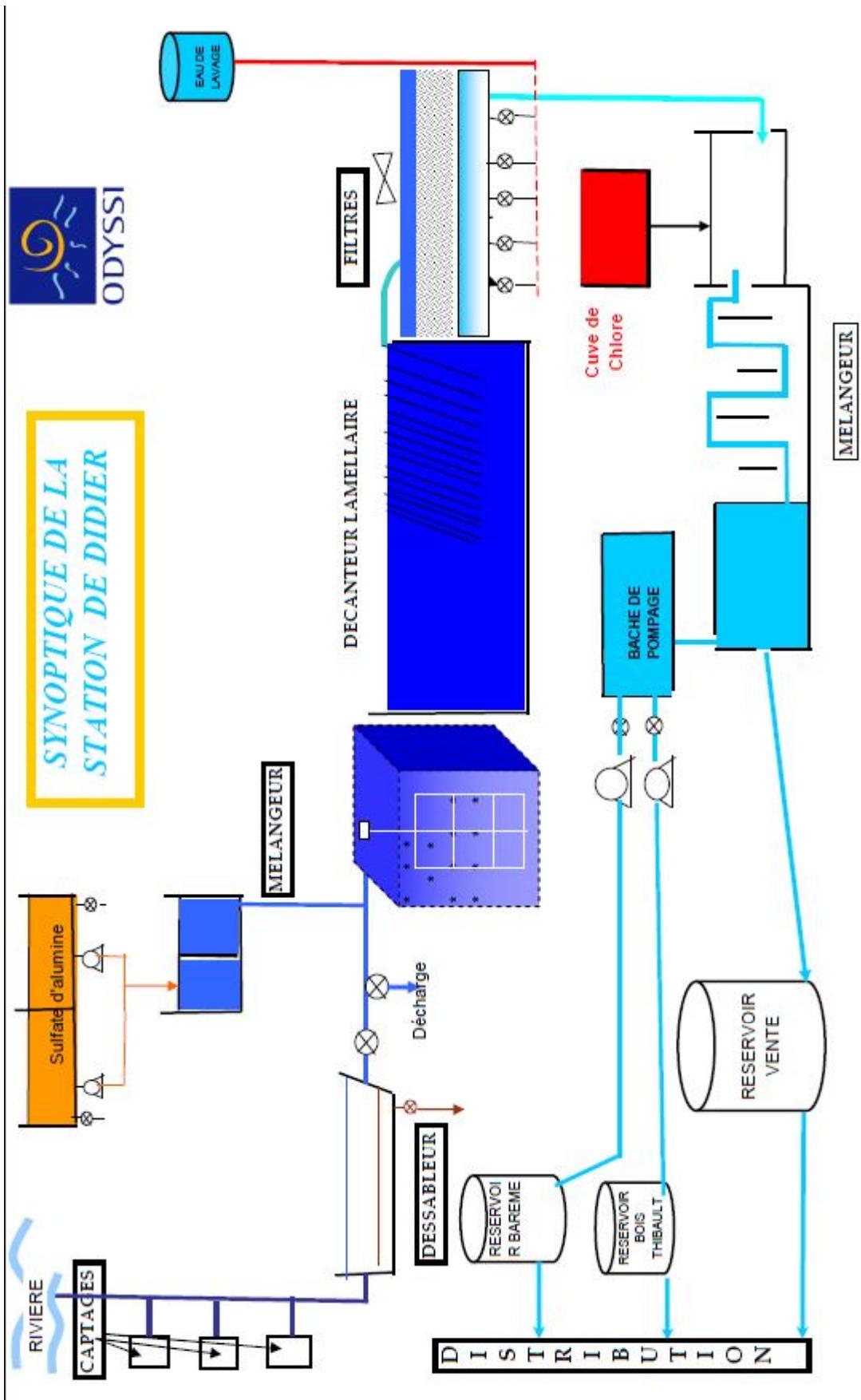
## SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFEIERE



2 captages  
(Rivière L'or  
- Rivière  
Monsieur),  
seuls munis de

## STATION DE DURAND





### 3.1.3 Les volumes produits, exportés et mis en distribution

#### ➤ Volumes mensuels produits (Ces volumes prennent en compte les volumes exportés vers les Villes de Schœlcher et du Lamentin)

	<b>Janvier</b>	<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>	<b>Sept.</b>	<b>OCT.</b>	<b>Nov.</b>	<b>Déc.</b>	<b>Total</b>
Durand	300 946	718 763	345 528	301 341	812 234	301 349	837 996	779 895	841 683	835 946	765 013	754 022	9 535 316
Caféière	35 746	26 756	44 051	42 801	103 492	53 346	32 736	43 062	29 061	24 462	28 066	17 524	481 103
<b>Total</b>	<b>1 316 087</b>	<b>1 176 880</b>	<b>1 372 392</b>	<b>1 336 375</b>	<b>1 402 271</b>	<b>1 338 947</b>	<b>1 385 808</b>	<b>1 348 606</b>	<b>1 385 053</b>	<b>1 385 325</b>	<b>1 224 170</b>	<b>1 288 334</b>	<b>15 960 248</b>

■ + 16,20% de production sur Caféière au cours des mois de Février - Mars.

■ + 176,30 % de production sur Caféière au mois de mai.

Ces augmentations en février et mars sont dues à un besoin supplémentaire du réseau du fait de la grève (casses non réparées) et en mai aux intempéries (glissement de terrain, réseau DN 300 cassé sous la ravine de Tivoli pendant tout le mois).

#### ➤ Evolution des volumes annuels produits

	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Evolution 2008/2009</b>
Didier	5 013 039	5 154 488	5 599 485	5 559 139	5 943 829	+ 6,9%
Durand	5 513 739	5 389 924	9 003 495	9 053 378	9 535 316	+ 5,3%
Caféière	706 566	498 275	586 457	400 087	481 103	+ 20,2%
<b>Total</b>	<b>11 233 344</b>	<b>11 042 687</b>	<b>15 189 437</b>	<b>15 012 604</b>	<b>15 960 248</b>	<b>+ 6,3%</b>

#### ➤ Livraison Eau à Schœlcher

	<b>JANVIER</b>	<b>FEVRIER</b>	<b>MARS</b>	<b>AVRIL</b>	<b>MAI</b>	<b>JUIN</b>	<b>JUILLET</b>	<b>AOUT</b>	<b>SEPT</b>	<b>OCT</b>	<b>NOV</b>	<b>DEC</b>
<b>Consommation mensuelle</b>				20 618	101 175	90 554	81 743	64 611	67 691	63 945	81 131	81 817
<b>Consommation journalière</b>				687	3 264	3 018	2 637	2 084	2 256	2 063	2 704	2 639

La livraison pour alimenter la ville de Schœlcher a débuté le 07 avril. Durant ces 9 mois Odyssi a livré 2 373 m3/j en moyenne.

#### ➤ Livraison Eau à SME - ZONE INDUSTRIELLE DE LA Jambette

	<b>JANVIER</b>	<b>FEVRIER</b>	<b>MARS</b>	<b>AVRIL</b>	<b>MAI</b>	<b>JUIN</b>	<b>JUILLET</b>	<b>AOUT</b>	<b>SEPT</b>	<b>OCT</b>	<b>NOV</b>	<b>DEC</b>
<b>Consommation mensuelle</b>				0	390	0	0	0	2 677	478	0	0
<b>Consommation journalière</b>				0	13	0	0	0	89	15	0	0

3545 m3 ont été fournis à la SME pour l'année 2009.

### ➤ Volumes mensuels mis en distribution (hors volumes exportés)

	<b>Janvier</b>	<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>	<b>Sept.</b>	<b>Oct.</b>	<b>Nov.</b>	<b>Déc.</b>	<b>Total</b>
Didier	479 395	431 361	482 813	471 615	385 370	393 098	433 333	461 038	446 618	460 972	409 960	434 971	5 290 544
Durand	800 946	718 763	845 528	801 341	811 844	801 949	837 996	779 895	839 006	835 468	705 013	754 022	9 531 771
Caféière	35 746	26 756	44 051	42 801	103 492	53 346	32 736	43 062	29 061	24 462	28 066	17 524	481 103
<b>Total</b>	<b>1 316 087</b>	<b>1 176 880</b>	<b>1 372 392</b>	<b>1 315 757</b>	<b>1 300 706</b>	<b>1 248 393</b>	<b>1 304 065</b>	<b>1 283 995</b>	<b>1 314 685</b>	<b>1 320 902</b>	<b>1 143 039</b>	<b>1 206 147</b>	<b>15 303 418</b>
Rappel Total 2008	1 300 039	1 122 906	1 285 264	1 149 402	1 312 279	1 250 122	1 283 092	1 266 748	1 261 355	1 252 457	1 224 483	1 304 459	15 012 604
Evolution 2009/2008	+ 1,22%	+ 4,59 %	+ 6,35%	+ 12,64 %	- 0,89 %	- 0,14 %	+ 1,61 %	+ 1,34 %	+ 4,06 %	+ 5,18 %	- 7,13 %	- 8,15 %	+ 1,90 %

Cette année a été ponctuée par deux évènements majeurs  
→ le mois et demi d'arrêt des activités d'exploitation en février et mars,

→ les évènements climatiques du mois de mai.

Malgré ces difficultés, des travaux d'entretien et de réhabilitation réalisés à la fois sur le réseau de distribution et sur certains réservoirs ont permis d'améliorer le rendement hydraulique du réseau desservi par la station de Didier. La mise en place d'une cellule télégestion a permis d'optimiser le fonctionnement du réseau mais aussi d'identifier les premières zones sensibles. Les premiers résultats sont appréciabes à partir du mois de novembre 2009.

### 3.1.4 La surveillance de la ressource sur la plan quantitatif

#### Volumes annuels prélevés

<b>Captages</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Evolution</b>
RIVIERE DUMAUZE	5 559 139	6 122 143	+ 10,13 %
RIVIERE ABSALON			
RIVIERE DUCLOS			
RIVIERE MONSTEUR	400 089	495 537	+ 23,86 %
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	9 053 378	9 892 858	+9,27%
<b>TOTAL</b>	<b>15 012 604</b>	<b>16 510 538</b>	<b>+ 10%</b>

Ces chiffres comprennent les volumes prélevés pour la ville de Sc

### **3.2 Le nombre d'abonnements**

	<b>Nombre d'abonnement</b>
Diamètre 15	<b>31 721</b>
Diamètre 30	<b>464</b>
Diamètre 40	<b>802</b>
Industriels	<b>223</b>
<b>TOTAL</b>	<b>33 210</b>

### **3.3 Les volumes distribués**

Il s'agit des volumes consommés autorisés.

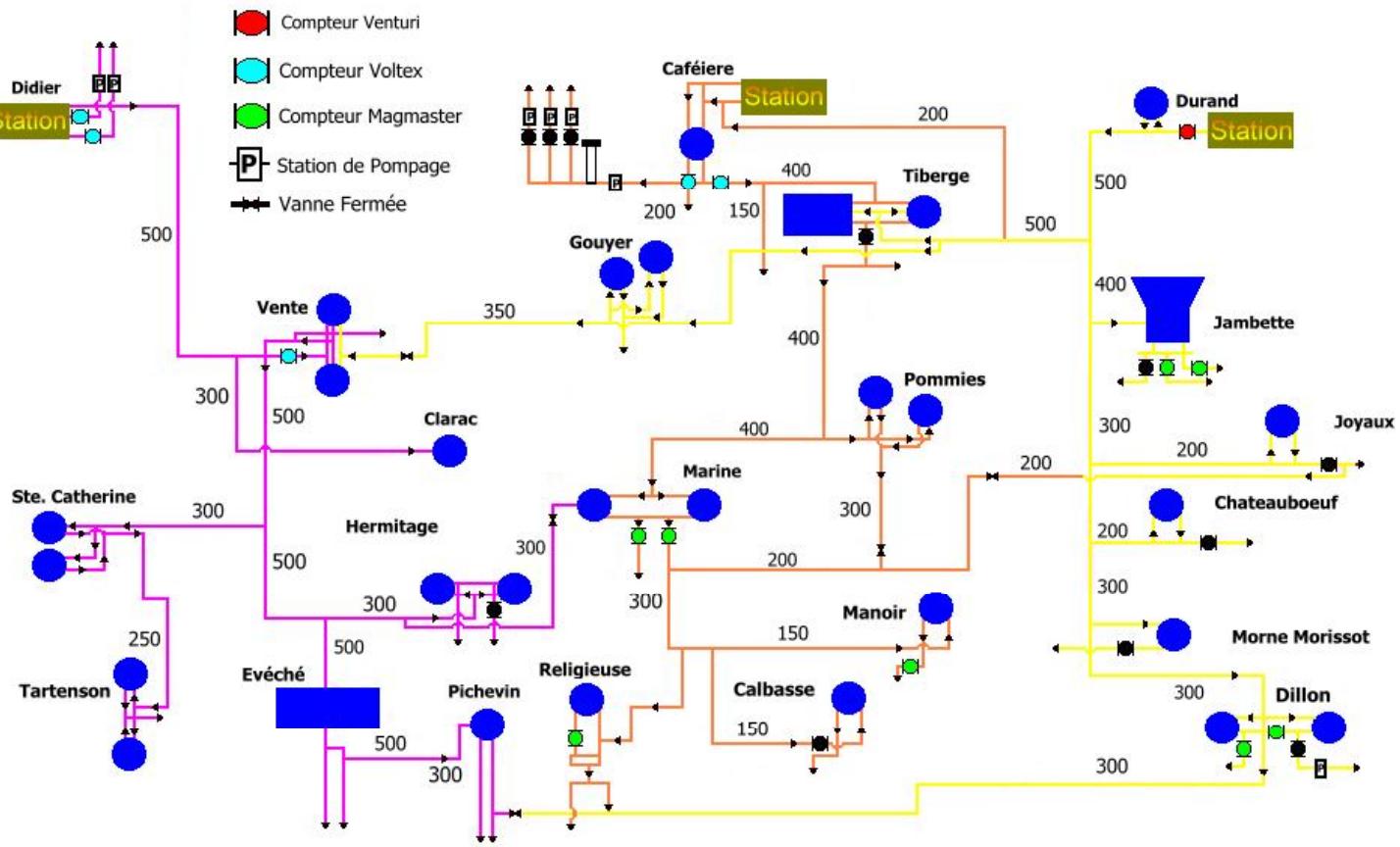
<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Evolution 2009/2008</b>
<b>7 405 017</b>	<b>7 810 620</b>	<b>+ 6,2 %</b>

### 3.4 Le réseau

La longueur du réseau d'eau potable sur la commune de Fort-de-France est estimée à 350 km hors branchemen.

#### Ville de Fort de France

Schéma de principe



Origine	Terminaison	DN	Linéaire	Observations
Durand	Dillon	500/450	10km	fonte
Durand	Didier	500/350	11km	fonte
Tivoli Post Colon		125	3km	PVC
Station Didier	Bois Thibault	100	2 km	fonte
Station Didier	Barême	100	3,5 km	fonte
Station Didier	Centre Ville	550/200	16 km	fonte

#### ▪ Le nombre de compteurs

Nombre de compteurs total (correspondant à un abonnement avec un profil de facturation ouvert au 31/12)	<b>33 210</b>
Nb de compteurs étalonnés ou changés	1554 (Changés)
Moyens mobilisés (en interne et/ou en externe)	* 1375 ( Eq. Exploitation) * 106 ( Eq. Travaux) * 73 (Entreprise Ext )
Nb de branchements neufs réalisés	180
Moyens mobilisés (en interne et/ou en externe) Pour les branchements	Equipe Odyssi : 142 Equipe externe : 38

Environ 5% du parc de compteurs a été remplacé en 2009 malgré un arrêt de l'exploitation pendant un mois et demi.

De nombreux compteurs sont encastrés. Afin de les changer des remises en conformité longues et difficiles sont à effectuer. Elles s'avèrent d'autant plus difficiles que les abonnés ne sont pas conscients que l'accessibilité du compteur est de leur fait.

### 3.5 Les réservoirs

RESERVOIRS	CAPACITES TOTALE	CAPACITES	SITUATION GEOGRAPHIQUE	STATION DE PRODUCTION	Date de construction
Evêché	6000	2 x 3000 m3	QUARTIER EVECHE	DIDIER	1915
Tartenson	3000	2 x 1500 m3	TARTENSON	DIDIER	1975 1977
Sainte-Catherine	3000	2 x 1500 m4	LOTISSEMENT BERNY-DIDIER	DIDIER	1957
Barème	700	700 m3	ROUTE DE BALATA 7Km500	DIDIER	1967
Bois Thibault	700	700 m3	BOIS THIBAULT	DIDIER	1978
Camp de Balata	400	4 x 100 m3	ROUTE DE BALATA 9Km	DIDIER	
Ermitage	700	700 m3	ERMITAGE	DIDIER	1957
Gouyé	2500	1000 + 1500 m3	ROUTE DE BALATA 4,500Km	DIDIER	1968 1976
Tivoli Post-Colon	40	7 x 10m3	TIVOLI POST COLON	DURAND	1987
Tivoli Rodate	60	2 x 5 + 10 m3 +2 x 20m3	TIVOLI RODATE	DURAND	1982
VENTE	4000	2 x 2000m3	DIDIER-MORNE VENTE	DIDIER	1968
Morne Lillet	20	2 x 10m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	
Foyer	300	300 m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	
Tiberge	3000	2 x 1500 m3	REDOUTE	DURAND- CAFEIERE	1939 1971
Jambette	1000	1000 m3	JAMBETTE BEAUSEJOUR	DURAND	1971
Clarac	350	2 x 175 m3	MORNE DESAIX - REDOUTE	DURAND	1934
Marine	2000	2 x 1000 m3	MORNE DESAIX - REDOUTE	DURAND	1943 1968
Pichevin	1000	1000 m3	MORNE PICHEVIN	DIDIER	1955
La Joyau	1500	1500 m3	LA MEYNARD	DURAND	

RESERVOIRS	CAPACITES TOTALE	CAPACITES	SITUATION GEOGRAPHIQUE	STATION DE PRODUCTION	Date de construction
Dillon	3000	2 x 1500 m3	MORNE DILLON	DURAND	1973 1986
Morne Morisset	1000	1000 m3	MORNE MORISSET	DURAND	1976
Calebasse	700	700 m3	CALEBASSE	DURAND	1963
Manoir	1000	1000 m3	CITE BON'AIR ROUTE DES RELIGIEUSES	DURAND/CAFEIERE	1983
Pommies	2000	2 x 1000m3	REDOUTE	DURAND/CAFEIERE	1971 1985
Religieuses	700	700 m3	RELIGIEUSE	DURAND/CAFEIERE	1943
Chateauboeuf	1500	1500 m3	ZAC 4 CHATEAUBOEUF	DURAND	1980
DURAND	1000	1000 m3	QUARTIER SEAILLES SAINT JOSEPH	DURAND	
CAFEIERE	500	500 m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	

## 4 Synthèse du contrôle sanitaire effectué par la DSDS

### 4.1 Général

#### ■ Nombre total de prélèvements DSDS (tous paramètres confondus)

	2008	2009
Captages	46	45
Unités de traitement-production	66	65
Unités de distribution	235	223
<b>Total annuel de prélèvements</b>	<b>347</b>	<b>333</b>

### 4.2 Microbiologie

#### ■ Résultats des prélèvements sur les points de captages :

	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique
RIVIERE ABSALON	6	100%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	12	100%
RIVIERE DUCLOS	4	100%
RIVIERE DUMAUZE	6	100%
RIVIERE L'OR	2	100%
RIVIERE MONSIEUR	4	100%
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>100%</b>

■ **Résultats des prélèvements en sortie des unités de traitement :**

	<b>Nombre de prélèvements</b>	<b>Conformité bactériologique</b>
STATION DE CAFEIERE	6	100%
STATION DE DIDIER	22	100%
STATION DE DURAND	23	100%
STATION HAUT DIDIER	3	100%
STATION MEDAILLE	1	100%
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>100%</b>

■ **Résultats des prélèvements des unités de distribution**

	<b>Nombre de prélèvements</b>	<b>Conformité bactériologique</b>
FORT DE FRANCE BALATA BAREME	8	100%
FORT DE FRANCE CENTRE	75	100%
FORT DE FRANCE EST	53	100%
FORT DE FRANCE HAUT DIDIER	4	100%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	9	67%
FORT DE FRANCE OUEST	53	100%
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	8	100%
<b>Total</b>	<b>210</b>	<b>99%</b>

Nombre de prélèvements microbiologiques conformes : 262

Nombre total de prélèvements microbiologiques réalisés au cours de l'année 2009 : 265

- **Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie : 99%**

#### 4.3 Physico-chimie

■ **Résultats des prélèvements en sortie des unités de traitement :**

	<b>Nombre de prélèvements</b>	<b>Conformité Physico-Chimique</b>
STATION DE CAFEIERE	6	67%
STATION DE DIDIER	22	95%
STATION DE DURAND	23	100%
STATION HAUT DIDIER	3	100%
STATION MEDAILLE	1	100%

■ **Résultats des prélèvements des unités de distribution :**

	<b>Nombre de prélèvements</b>	<b>Conformité Physico-Chimique</b>
FORT DE FRANCE BALATA BAREME	8	100%
FORT DE FRANCE CENTRE	75	100%
FORT DE FRANCE EST	53	100%
FORT DE FRANCE HAUT DIDIER	4	100%

	Nombre de prélevements	Conformité Physico-Chimique
FORT DE FRANCE MEDAILLE	9	100%
FORT DE FRANCE OUEST	53	100%
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	8	100%

- Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie : **98%**

#### 4.4 Contamination des eaux par les produits phytosanitaires

RIVIERE ABSALON	Nombre prélevements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
Chlordécone	6	0,002	17%	0%	0,01

RIVIERE DUCLOS	Nombre prélevements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
Atrazine	3	0,007	33%	0%	0,02
Atrazine déséthyl	3	0,007	33%	0%	0,02

RIVIERE DUMAUZE	Nombre prélevements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
Diuron	6	0,003	17%	0%	0,02

RIVIERE MONSIEUR	Nombre prélevements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
AMPA	11	0,011	9%	9%	0,12
Chlordécone	11	0,646	100%	100%	0,93
Dieldrine	11	0,001	9%	0%	0,01
HCH bêta	11	0,042	100%	0%	0,08
Imazalile	11	0,005	18%	0%	0,04

STATION DE CAFEIERE	Nombre prélevements	Moyenne	Pourcentage de détection	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1 µg/l	Max
Anthraquinone	10	0,005	10%	0%	0,05
Atrazine déséthyl	10	0,008	10%	0%	0,08
Chlordécone	10	0,054	100%	10%	0,13
HCH bêta	10	0,002	10%	0%	0,02

## 5 Résultats de l'autocontrôle qualité 2009

### Taux de conformité des résultats de suivi des analyses de production

	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Cumul
Analyses turbidité (nb)	647	564	575	527	680	520	512	495	528	543	534	303	6 428
Dépassements turbidité (nb)	59	57	25	14	78	26	19	31	26	17	9	4	365

	<i>Janv.</i>	<i>Février</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juillet</i>	<i>Août</i>	<i>Sept.</i>	<i>Oct.</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>	<i>Cumul</i>
<b>% Conformité Turbidité</b>	91%	90%	96%	97%	89%	95%	96%	94%	95%	97%	98%	99%	94,3%
Analyses aluminium (nb)	408	270	206	259	403	294	259	156	222	195	239	65	<b>2 976</b>
Dépassements aluminium (nb)	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	5
<b>% Conformité aluminium</b>	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	99,8%
Analyses chlore (nb)	608	538	552	567	650	583	507	454	503	541	532	304	<b>6 339</b>
Dépassements chlore (nb)	82	78	44	50	28	17	23	13	122	15	18	5	<b>495</b>
<b>% Conformité chlore</b>	87%	86%	92%	91%	96%	97%	95%	97%	76%	97%	97%	98%	92%
Analyses Ph (nb)	538	474	496	514	588	387	471	415	461	513	500	164	<b>5 521</b>
Dépassements Ph (nb)	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	3
<b>% Conformité Ph</b>	100%	100%	100%	100%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	99,9%
Nombre total d'analyses	2 201	1 846	1 829	1 867	2 321	1 784	1 749	1 520	1 714	1 792	1 805	836	21 264
Nb total de dépassement	144	135	69	64	111	43	42	44	148	32	27	9	868
<b>% de conformité global</b>	93%	93%	96%	97%	95%	98%	98%	97%	91%	98%	99%	99%	96%

Les 21 264 analyses d'autocontrôles ont été effectuées pour contrôler la qualité de l'eau produite. Durant cette année, 96% des analyses effectuées sur les différents sites de production ont été conformes à nos paramètres guides.

## 6 La tarification et les recettes du service

### 6.1 Les modalités de tarification

#### 6.1.1 Le type de tarification

La facturation de l'eau potable est **semestrielle** (2 fois par an et par zone).

Elle comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m<sup>3</sup> livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...)

En eau potable, la prime fixe varie selon le diamètre du compteur.

**Prime fixe annuelle**  
Montant hors taxes (en vigueur à compter du **01/08/2009**)

Compteur de 15 mm	62,90 €
Compteur de 20 mm	62,90 €
Compteur de 30 mm	80,30 €
Compteur de 40 mm et 60	83,45 €
Compteur de plus de 60 mm	57,00 €

#### **6.1.2 Les catégories de tarifs**

Il existe 2 tarifs : un tarif particulier et un tarif pour la vente en gros.

Le tarif particulier est unique, il ne fait l'objet d'aucune dégressivité ni progressivité.

Le tarif de vente d'eau en gros est fixé entre les parties (Odyssi et les délégataires) en fonction des coûts de mise à disposition de la fourniture et fait l'objet d'une convention.

#### **6.1.3 Les modalités d'évolution et de révision**

Les tarifs sont présentés au Conseil d'Administration d'Odyssi pour validation puis votés au Conseil Communautaire, ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs en vigueur ont été approuvés par délibération du conseil communautaire du 17/07/2009
- Ils sont valables à partir du 2° semestre 2009

#### **6.1.4 Les autres prestations**

Les autres prestations (installation de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 9 décembre 2008.

#### **6.1.5 Les redevances perçues pour le compte de tiers**

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des **taxes et des redevances** ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- la **T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux** au taux de 2,10 %.
- la **Taxe Additionnelle d'Octroi de Mer (T.A.O.M.)** équivalente à 1,5% de la part eau (montant consommation + prime fixe). Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- des redevances ODE au 1<sup>er</sup> janvier 2010:
  - la redevance pour pollution domestique : le taux est de 0.25€ /m<sup>3</sup>
  - la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0.15€/m<sup>3</sup>
  - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0.1027€/m<sup>3</sup>

## 6.2 La facture

Facture type pour 120m<sup>3</sup> annuels consommés exprimée en €

LIBELLE	Base	Prix unitaire 01/01/2009	Montant 01/01/2009	Prix unitaire 01/01/2010	Montant 01/01/2010	Evolution
<b>Distribution de l'eau</b>						
Prime fixe particulier	1	62,90 €	62,90 €	62,90 €	62,90 €	0%
Consommation eau particulier	120	1,41 €	169,20 €	1,46 €	175,20 €	+4%
<b>Organismes Publics</b>						
Pollution Domestique (ODE)	120	0,17	20,40€	0,25	30,00	47%
Prévention de la ressource (ODE)	120	0,1027	12,32	0,1027	12,32 €	0%
TAOM	1		3,48 €		3,57 €	+1%
<b>TVA</b>						
TVA à 2,1%	1		4,87 €		5,00 €	+1%
<b>TOTAL FACTURE</b>		<b>2,28 €</b>	<b>273,18€</b>	<b>2,41 €</b>	<b>289,00 €</b>	<b>+6%</b>

## 6.3 Volumes et montants facturés

(Vente d'eau en gros à la SMDS incluse)

Nombre de m <sup>3</sup> facturés	6 565 931
Montant facturé € HT (consommation part ODYSSI + prime fixe)	10 853 926.36

## 7 Les indicateurs de service et de performance

7.1 Qualité de service à l'usager			
Indicateur	2008	2009	Δ
<b>7.1.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées</b>  <i>On constate une diminution du nombre de coupures d'eau. Ce chiffre doit être cependant modéré car le suivi des mois de février et mars manque de précision.</i>	1, 97‰	1,71‰	-13,19%
<b>7.1.2 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service</b>	24H	24 H	-
<b>7.1.3 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152.1)</b>  <i>Les ouvertures en retard sont principalement dues à : - l'accessibilité de plus en plus compliquée aux résidences, aux compteurs - la perte des bouches à clés</i>	99,1%	98,4%	-0,70%

7.2 Gestion financière et patrimoniale			
Indicateur	2008	2009	Δ
<b>7.2.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable</b>	40 points	40 points	-
<b>7.2.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable</b>  Longueur du réseau renouvelé depuis 2006 : <b>2009 : 2227 ml</b> : (tivoli post colon rodote : 2130 et calvaire : 97ml) → <b>2008 : 1286,5 ml</b> (Girard 262- Rivière Madame 60 – Morne Morisset 964,50) → <b>2008 : 319 ml</b> (Dn400 et 110 Jambette 259ml – Clinique St Paul 60) → <b>2007 : 2 420 ml</b> (Baie des Tourelles – 1010- Dn 550 Evéché 100 – Sandot 60 – Ravine Vilaine 200 – Rue des lutins 150 – Rue des pionniers 900) → <b>2006 : 325 ml</b> (Debriant 175 – Morisset 150ml – Marché BC)			

7.3 Performance environnementale			
Indicateur	2008	2009	Δ
<b>7.3.1 Rendement du réseau de distribution</b>	49%	49%	-
<b>7.3.2 Indice linéaire des volumes non comptés</b>	69,02 m <sup>3</sup> /km/j	73 m <sup>3</sup> /km/j	
<b>7.3.3 Indice linéaire de pertes en réseau</b>	59,4 m <sup>3</sup> /km/j	58,6 m <sup>3</sup> /km/j	
<b>7.3.4 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</b>	40%	50%	

## 8 Les investissements

### 8.1 Travaux engagés pendant l'exercice

#### 8.1.1 COMMUNE : FORT DE FRANCE

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) Posé en 2009	Montant € HT (mandaté en 2009)	Subvention 2009		observation
			en euros*	Organisme	
<i>Renforcement de l'AEP au quartier Tivoli / Post Colon / Rodate (PPI E06-1)</i>	2130 ml	280 960	837 500,00	FEDER	
<i>Extension du réseau d'assainissement au quartier Calvaire (PPI A07-5)</i>	Dans le cadre de cette opération 97 ml de réseaux d'eau potable ont été renouvelés				Facturé sur l'opération assainissement
<i>Déplacement de la canalisation DN 400 sur la RD 13</i>	0 ml	282 557			Autofinancement (travaux reprogrammés en 2010)
<i>Réalisation d'une passerelle de franchissement de la rivière Jambette</i>		147 424			Autofinancement (travaux reprogrammés en 2010)

#### 8.1.2 COMMUNE : SCHOELCHER

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) Posé en 2009	Montant € HT (mandaté en 2009)	Subvention 2009		Montant - subvention
			en euros*	Organisme	
<i>Equipement partiel du forage de Fond Lahayé</i>					250 000 € : autofinancement

## **8.2 Les projets et les travaux**

### **8.2.1 Fort de France**

Construction d'un réservoir d'eau potable de 1250 m<sup>3</sup> à l'UPEP Caférière et modernisation de la salle des réactifs (PPI E06-2). Marché de travaux lancé en 2009, montant prévisionnel des travaux de 1 040 000,00 euros HT pour le réservoir et de 190 000,00 euros HT pour la salle des réactifs. Travaux programmés en 2010. Objectif : sécuriser et améliorer la distribution en EP du centre de Fort-de-France.

→ Construction d'un réservoir d'eau potable de 500 m<sup>3</sup> à TIVOLI/POSTE COLON (PPI E06-1). Marché de travaux non planifié en 2009 et reprogrammé en 2010 pour un montant prévisionnel de travaux de 735 038,00 euros HT. Objectif : sécuriser et améliorer la distribution en EP du secteur de Tivoli/ Rodate/ Post Colon.

Suppression de l'unité de traitement de tunnel Didier et raccordement de ce secteur au réseau desservi par la station de Didier (PPI E07-2). Etude finalisée en 2009, montant prévisionnel des travaux 745 000 euros HT. Travaux programmés en 2010. Objectif : sécuriser et améliorer la qualité et la distribution en EP du secteur.

→ Réhabilitation du captage de la source Cristal et modernisation du traitement par chloration du poste de la Médaille (PPI E06-4). Marché de travaux non planifié en 2009 et reprogrammé en 2010 pour un montant prévisionnel de travaux de 280 00,00 euros HT. Objectif : sécuriser et améliorer la qualité et la distribution en EP du secteur.

Mise en place des périmètres de protection sur les captages d'eau potable de Fort de France (PPI E02-1). Etudes réglementaires finalisées et déposées en Préfecture en 2009. Instruction de la demande à partir de 2010. Objectif : protéger la ressource et les sites de captages.

→ Déplacement de la canalisation d'adduction DN 400 sur la RD13 et réalisation d'une passerelle de franchissement de la rivière Jambette :

Travaux prévus en 2009, d'un montant total de 429 981 € HT, reprogrammés en 2010. Suite à la rupture de cette canalisation en 2008, une réparation provisoire avait été faite. Aussi, il s'avère indispensable de la déplacer. Cette canalisation assure notamment l'alimentation de l'hôpital la Meynard.

### **8.2.2 Schœlcher**

→ Liaison des réservoirs de Ravine Touza Haut et de ravine Touza Bas : étude menée en 2009 consistant à prolonger la canalisation d'adduction DN 300 vers le chemin des abeilles à Schœlcher sur environ 800 ml. Ces travaux prévus en 2010, d'un montant prévisionnel de 700 000 € HT, concernent la tranche 1 de l'opération « Construction d'un réservoir de 1000 m<sup>3</sup> à Didier », qui permettra à ODYSSI d'alimenter la ville de Schœlcher en eau potable,

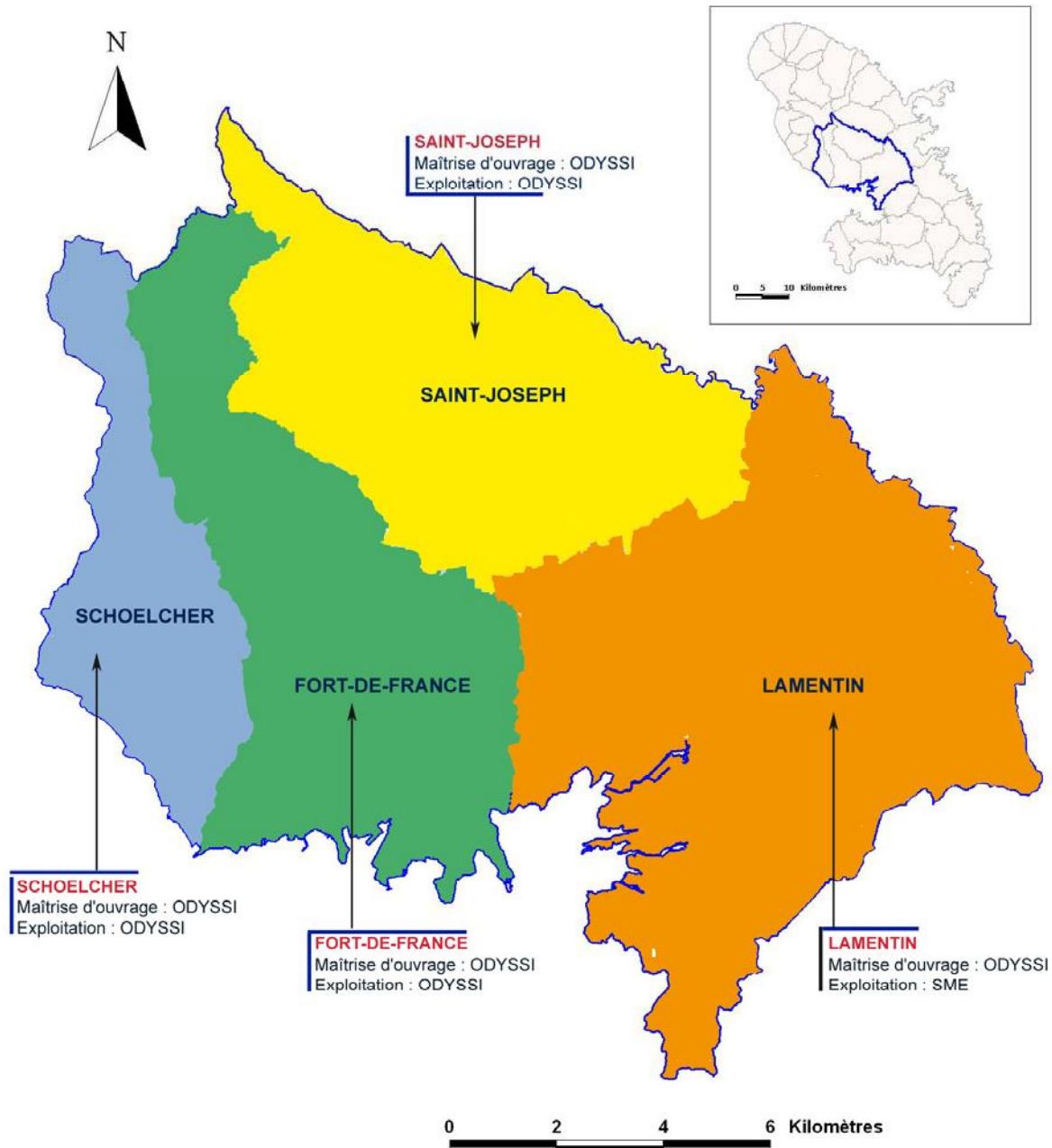
Reprise de la distribution entre Ravine Touza et Fond Rousseau : travaux prévus en 2009, d'un montant de 387 389 HT, reprogrammés en 2010.

→ Raccordement du forage de Fond Lahayé au réservoir de Démarche Bas. Etude menée pour la pose (en 2010) d'une canalisation de refoulement sur un linéaire de 2,5 km. Ainsi, les eaux souterraines du forage de Fond Lahayé pourront alimenter en période de sécheresse (à partir de 2011), une partie de la population Schœlchéroise (principalement celle de démarche bas).

## **8.3 La dette**

Dette totale au 31/12/2009 : 9 584 769,07 €

# Assainissement collectif



<b>1</b>	<b>Présentation générale du service .....</b>	<b>39</b>
<b>1.1</b>	<b>La compétence assainissement collectif.....</b>	<b>39</b>
<b>1.2</b>	<b>Les missions du service.....</b>	<b>39</b>
<b>2</b>	<b>Les caractéristiques techniques du service.....</b>	<b>39</b>
<b>2.1</b>	<b>Le nombre d'abonnement.....</b>	<b>39</b>
2.1.1	Fort-de-France .....	39
2.1.2	Schoelcher .....	39
2.1.3	Saint-Joseph .....	40
<b>2.2</b>	<b>Les usagers non-domestiques .....</b>	<b>40</b>
<b>2.3</b>	<b>Le réseau de collecte.....</b>	<b>40</b>
2.3.1	Les activités sur le réseau Gandillon .....	40
2.3.2	Les activités sur le réseau gravitaire.....	41
<b>2.4</b>	<b>Caractéristiques principales du parc des stations d'épuration ..</b>	<b>42</b>
<b>3</b>	<b>Bilan par STEP (y compris les réseaux) .....</b>	<b>43</b>
<b>3.1</b>	<b>Station d'épuration de la Pointe des Nègres.....</b>	<b>43</b>
3.1.1	Son réseau de collecte .....	43
3.1.2	Le système de traitement .....	43
<b>3.2</b>	<b>Station d'épuration de Dillon filière I .....</b>	<b>47</b>
3.2.1	Son réseau de collecte .....	47
3.2.2	Le système de traitement .....	47
<b>3.3</b>	<b>Step Dillon filière II .....</b>	<b>50</b>
3.3.1	Son réseau de collecte .....	50
3.3.2	Le système de traitement .....	50
<b>3.4</b>	<b>Step Chateauboeuf .....</b>	<b>53</b>
3.4.1	Son réseau de collecte .....	53
3.4.2	Le système de traitement .....	53
<b>3.5</b>	<b>Step Godissard .....</b>	<b>56</b>
3.5.1	Son réseau de collecte .....	56
3.5.2	Le système de traitement .....	56
<b>3.6</b>	<b>Step de Fond Lahayé .....</b>	<b>59</b>
3.6.1	Son réseau de collecte .....	59
3.6.2	Le système de traitement .....	59
<b>3.7</b>	<b>Station d'épuration de Rosière .....</b>	<b>62</b>
3.7.1	Son réseau de collecte .....	62
3.7.2	Le système de traitement .....	62
<b>3.8</b>	<b>Les minis stations Lunette bouillée, charmilles et de St-Joseph</b>	<b>62</b>
3.8.1	Tableau récapitulatif .....	62
3.8.2	Leurs réseaux de collecte.....	62
3.8.3	Leurs systèmes de traitement .....	62
<b>4</b>	<b>Tarification et recettes de service .....</b>	<b>63</b>
<b>4.1</b>	<b>Les modalités de facturation et tarification .....</b>	<b>63</b>
<b>4.2</b>	<b>Les modalités d'évolution et de révision .....</b>	<b>63</b>
<b>4.3</b>	<b>Les redevances perçues pour le compte de tiers .....</b>	<b>63</b>
<b>4.4</b>	<b>La facture d'assainissement collectif.....</b>	<b>63</b>
4.4.1	Commune de Fort-de-France .....	63
4.4.2	Commune de Saint-joseph .....	64
4.4.3	Commune de Schoelcher .....	64

<b>4.5 Les volumes et les montants facturés .....</b>	<b>65</b>
<b>5 Indicateurs de services et indicateurs de performances .....</b>	<b>65</b>
<b>  5.1 Indicateurs réseaux .....</b>	<b>65</b>
5.1.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées .....	65
5.1.2 Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers .....	65
5.1.3 Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)	66
5.1.4 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées .....	66
5.1.5 Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau .....	66
<b>  5.2 Indicateurs réseaux et postes.....</b>	<b>66</b>
5.2.1 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées .....	66
<b>  5.3 Indicateurs Stations d'épuration.....</b>	<b>67</b>
5.3.1 Indicateurs descriptifs du service .....	67
5.3.2 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%) .....	67
5.3.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau - P254.3 .	67
<b>6 Investissements .....</b>	<b>68</b>
<b>  6.1 Travaux engagés .....</b>	<b>68</b>
<b>  6.2 La dette.....</b>	<b>69</b>
<b>  6.3 Les projets et travaux .....</b>	<b>69</b>

# 1 Présentation générale du service

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur le territoire de la CACEM, notamment à Fort-de-France, Schœlcher et Saint-Joseph.

## 1.1 La compétence assainissement collectif

A l'exception de la ville du Lamentin, ODYSSI intervient sur l'ensemble du territoire de la CACEM.

Par délibération du 25 mars 1999, la ville du Lamentin a confié l'exploitation de ses équipements d'assainissement collectif à la Société Martiniquaise des Eaux (SME) depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999 pour une durée de 20 ans. Le contrat se poursuit entre la SME et la CACEM depuis le transfert de compétence.

## 1.2 Les missions du service

Les principales missions du service sont :

- de protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- de répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

# 2 Caractéristiques techniques du service

## 2.1 Le nombre d'abonnement

### 2.1.1 Fort-de-France

	2008	2009
Nombre d'abonnements	19 094	19 499
Evolution n/n-1	+ 3,37%	+2,12%

L'augmentation du nombre d'abonnement est principalement due à l'extension du réseau d'assainissement collectif.

### 2.1.2 Schœlcher

	2008	2009
Nombre d'abonnements	4 991	5 183
Evolution n/n-1	+ 6,17%	+3.85%

### 2.1.3 Saint-Joseph

	2008	2009
Nombre d'abonnements	547	539
Evolution n/n-1	La source et le mode de récupération des données ont été modifiés pour des informations plus précises.	

## 2.2 Les usagers non-domestiques

	EXPLOITATION ODYSSI			
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Total exploitation ODYSSI
Nombre d'arrêtés de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	2	0	0	2
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (rivière Roche) CET			
Industriels raccordés avec prétraitements	2			2

## 2.3 Le réseau de collecte

	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Total exploitation ODYSSI
Nbre de Km de réseau	225	4	150	379

Il y a deux types de réseaux sur la commune de Fort-de-France :

Le réseau gravitaire : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire.

- ~ Le réseau GANDILLON du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 réseaux curés une fois par semaine.

### 2.3.1 Les activités sur le réseau Gandillon

L'action principale sur le réseau Gandillon est le raccordement des box du projet « Savane ».

Les interventions réalisées sur le réseau Gandillon concernent principalement :

→ le curage des postes récepteurs avec en moyenne plus de 100 postes curés par jour ouvré (ce qui représente plus de 2 heures par jour). On note une augmentation des postes curés de 13% entre 2008 et 2009. Le temps passé pour le curage a augmenté de 8% pour plus d'efficacité.

→ Les débouchages du réseau: 186 interventions de débouchage du réseau ont été réalisées en 2009 contre 192 en 2008 soit une diminution de 3 %. Le temps passé pour le débouchage est de 158h soit 50min / intervention.

→ Les visites préventives : 262 visites préventives sur postes récepteur ont été réalisés en 2009 contre 274 en 2008 soit une diminution de 4%. Le temps passé pour la visite préventive est 90H en 2009 contre 77H en 2008.

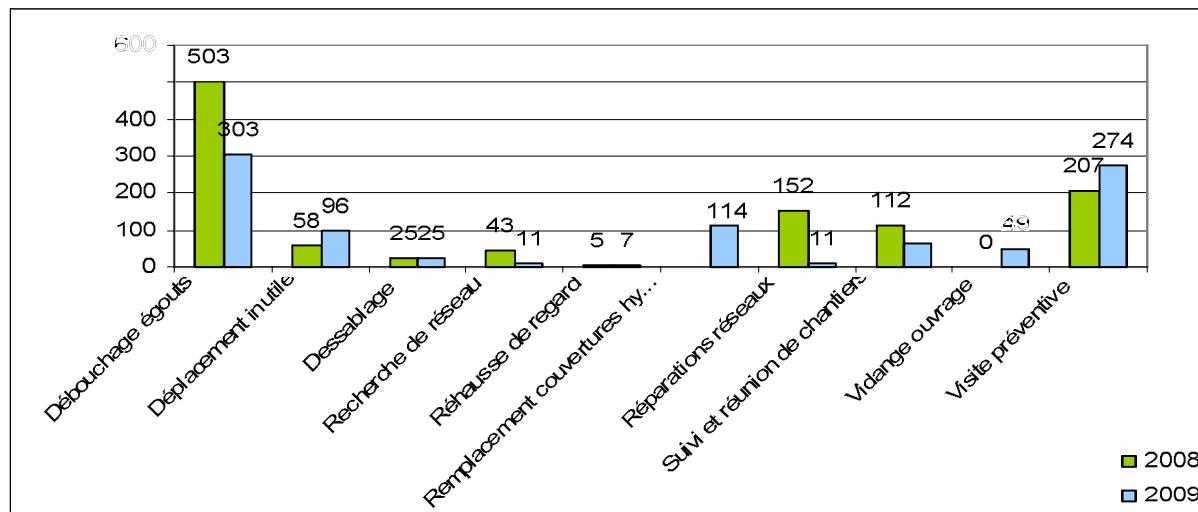
**NB : Les véhicules stationnés sur les postes récepteurs et les conducteurs qui enlèvent les panneaux de signalisation nuisent à la réalisation des interventions.**

### 2.3.2 Les activités sur le réseau gravitaire

Parmi les travaux réalisés sur le réseau gravitaire en 2009 on note :

- Les travaux d'aménagement et d'extension des réseaux de la zone de Morne Morisset et Calvaire (Fort-de-France)
- L'extension du réseau dans la zone de ravine Kwau (Schœlcher)

#### ■ Les interventions réalisées en interne



301 débouchages ont été réalisés contre 503 en 2008 soit une diminution de 40%. Cette diminution est due à l'augmentation des visites préventives et aux réparations réalisées en externe.

- Les visites préventives ont augmenté de 31%, 272 interventions en 2009 contre 207 en 2008.
- Le suivi de chantier a diminué de 49% : 57 en 2009 contre 112 en 2008. A noter que les suivis de chantiers réalisés par le coordinateur n'ont pas tous été comptabilisés.
- On observe une diminution des réparations de 93% à cause des travaux qui sont réalisés en externe soit 11 en 2008 contre 112 en 2009
- 114 couvertures hydrauliques ont été remplacées au centre ville de Fort-de-France.

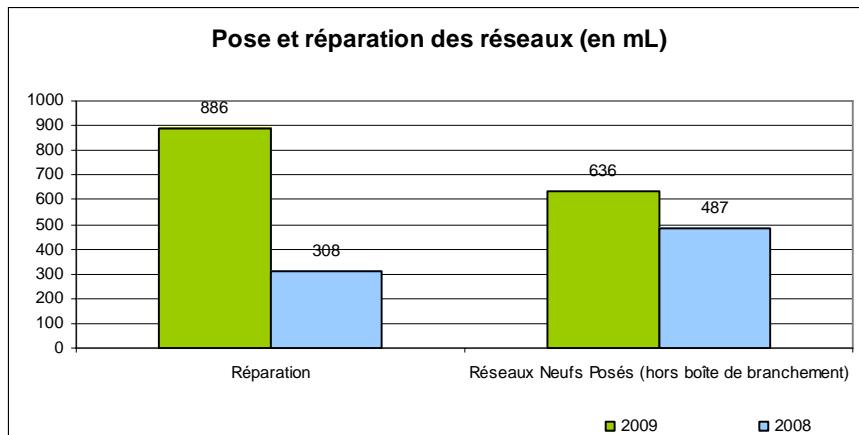
#### ■ Les interventions réalisées en externe

##### Interventions suite aux demandes clients (internes et externes)

	Déc. 2009	Déc. 2008
Dessablage de réseaux (en ml)	7562	1890
Vidange d'ouvrage (en m <sup>3</sup> )	205	4

A noter que tous les dessablages non pas été comptabilisés car certains d'entre eux sont réalisés lors des interventions de débouchage.

Les vidanges d'ouvrages représentent un volume de 205 m<sup>3</sup> en 2009, elles n'ont pas toutes été comptabilisées en 2008.



On note une augmentation de 187% des réparations de réseaux. Elles ont été effectuées dans le but de diminuer le nombre de points noirs sur le réseau. Le nombre de ml de réseaux neufs posés a diminué de 30%.

NB: Les extensions réalisées par les chargés d'étude ne sont pas comptabilisées.

## 2.4 Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration

	<i>Fort-de-France</i>	<i>Saint-Joseph</i>	<i>Schœlcher</i>	Total exploitation ODYSSI
Nombre de stations	7	13	2	22
Capacité totale (eq. Hab.)	110 670	3 400	34 460	148 530

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
<b>Fort-de-France</b>	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Chateaubœuf	Boues activées	Biologique	14 500	1983	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	Lunette Bouillée	Boues activées	Biologique	500	1978	Vidangeur
	Les Charmilles	Boues activées	Biologique	140		Vidangeur
	Les Meynard	Boues activées	Biologique	30	1991	Vidangeur
<b>Schœlcher</b>	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
<b>Saint-Joseph</b>	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	Biologique	500	1999	Vidangeur
	Bois Neuf Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf I	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf II	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Bois Neuf Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu'île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur

### 3 Bilan par STEP (y compris les réseaux)

Stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI

#### 3.1 Station d'épuration de la Pointe des Nègres



##### 3.1.1 Son réseau de collecte

**Description :** type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation de rejet établissements industriels : 0

##### 3.1.2 Le système de traitement

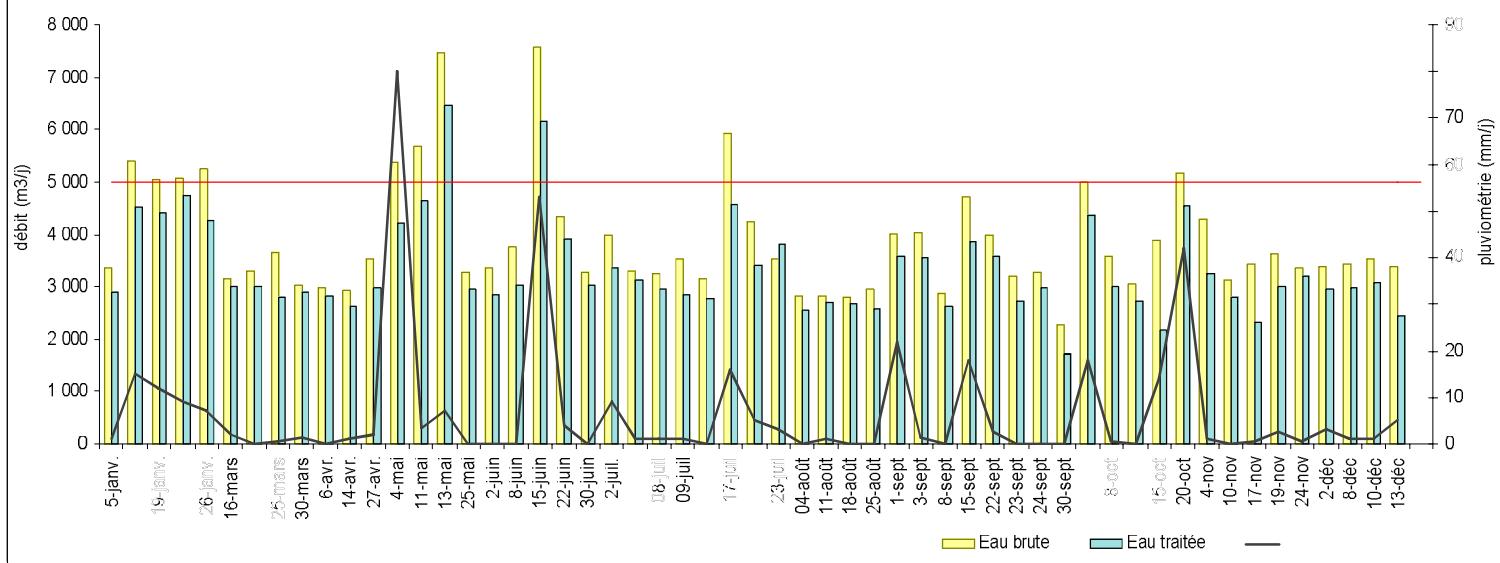
La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schoelcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type Physicochimique avec bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bâche eau pluviale, d'un stockeur de boues, de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

Son milieu récepteur est la Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

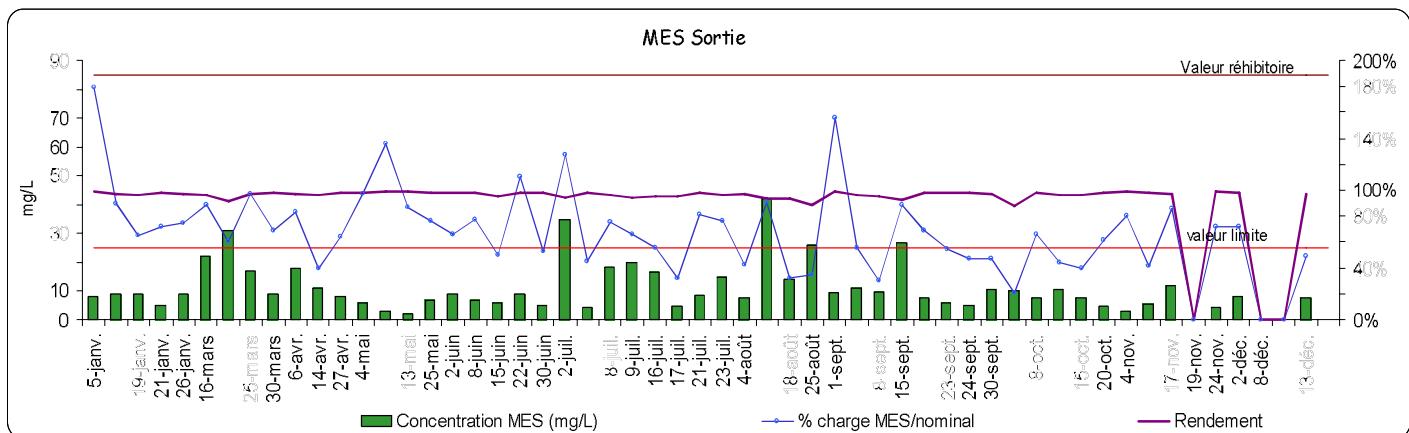
## Caractéristiques principales

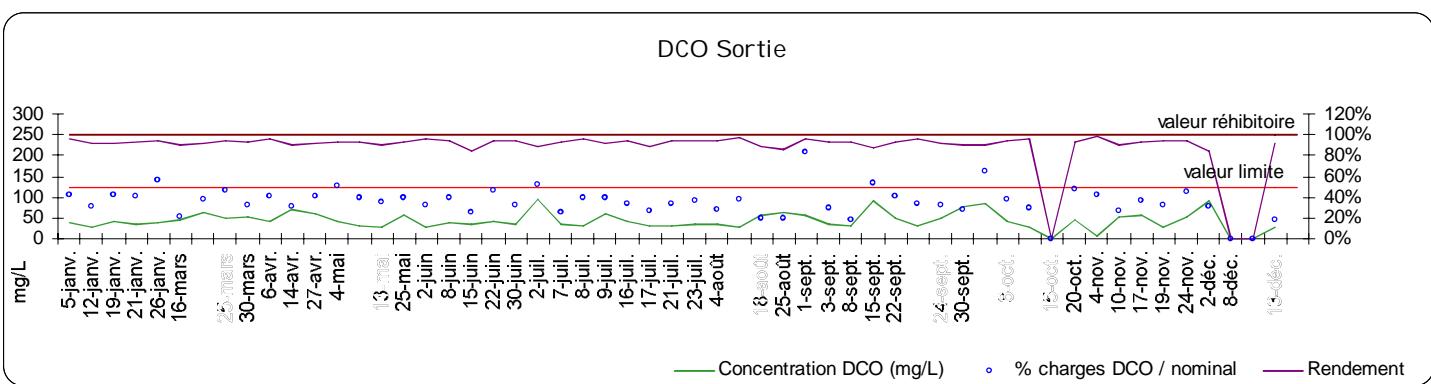
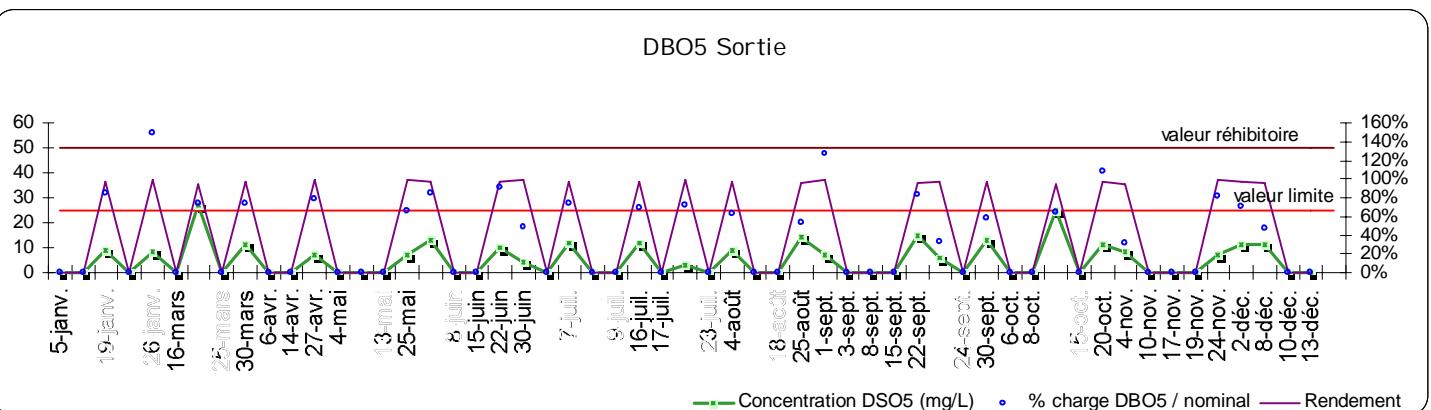
		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000		
Débit de référence	m <sup>3</sup> /jour	5 500		
Débit moyen horaire	m <sup>3</sup> /heure	208		
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure	500		
Débit moyen temps sec	m <sup>3</sup> /jour	5 000	3 736	79 %
DBO5	Kg/jour	1 900	1 412	74 %
DCO	Kg/jour	6 800	2 531	37 %
MEST	Kg/jour	2 000	1 414	71 %
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	450	-	-
PT (phosphore total)	Kg/jour	115	-	-

Flux Hydraulique



NB : Quelques volumes eau brute >volume nominal





 **Conditions techniques imposées au rejet par arrêté préfectoral n° 992113 du 01 septembre 1999**

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement mini (%)
DBO5	25	90
DCO	125	70
MEST	25	90
NTK	30	70
PT	5	

 **Qualité du rejet**

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
DBO5	27	10,8	3	99	97	88
DCO	96	46,6	8	99	93	85
MEST	42	11,3	2	99	97	88
NTK	27	19,6	7	86	70	54
PT	3	1,2	0	94	86	71

 **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau**

Nombre de bilans conformes	<b>51</b>
Nombre de bilans réalisés	52
<b>Taux de conformité</b>	98%

 **Les sous-produits de l'épuration**

Boues issues des ouvrages d'épuration 286 TMS

Siccité moyenne : 31%

Produits de dégrillage : 60 m<sup>3</sup>

Sables : 110 m<sup>3</sup>

Graisses collectées : 209 m<sup>3</sup>

Consommation polymères :

- o 2,324 T de polymère cationique
- o 0,312 T de polymère anionique

 **Commentaires :**

Le nombre de bilans réalisés est égal au nombre réglementaire prescrit par l'arrêté de la step, pas de dépassement des valeurs rédhibitoires.

 **Evènements notoires**

Préparation des travaux de sécurisation de la falaise qui surplombe la STEP

Diagnostic des buses du « Biofor »

Préparation de la réfection de la bâche de rétention

 **Travaux réalisés :**

Inspection du plancher et des buses des 4 "Biofor"

 **Projets pour la STEP**

→ Installation d'un disconnecteur

Installation d'un comptage sur le trop plein du bassin d'orage

Remplacement des dégrilleurs automatiques

Renforcement et sécurisation de la falaise

### 3.2 Station d'épuration de Dillon filière I



#### 3.2.1 Son réseau de collecte

**Description :** type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

**Projets :** Renouvellement des réseaux de collecte de la zone de Dallas au quartier cité Dillon

#### 3.2.2 Le système de traitement

La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ;

Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

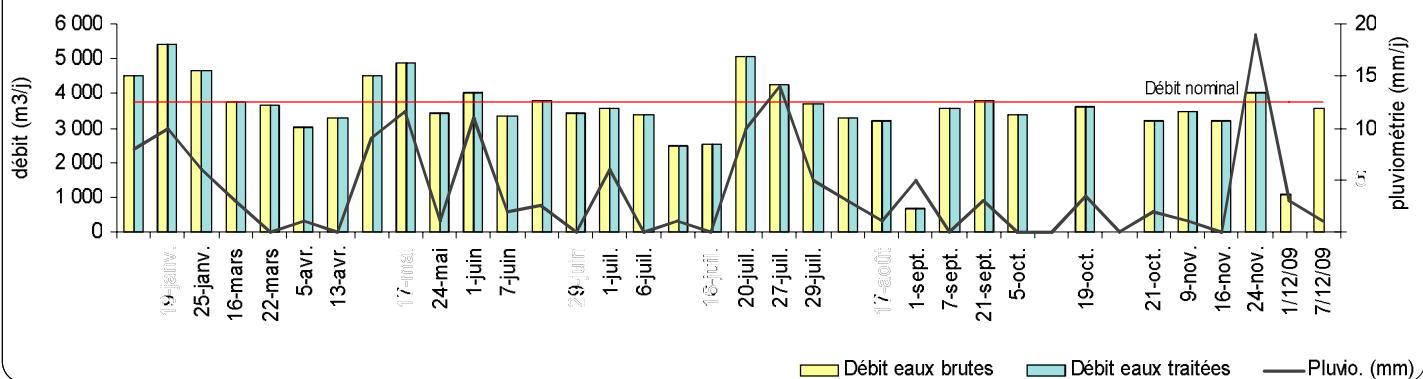
Elle dessert la commune de Fort-de-France.

Milieu récepteur : Rivière Monsieur.

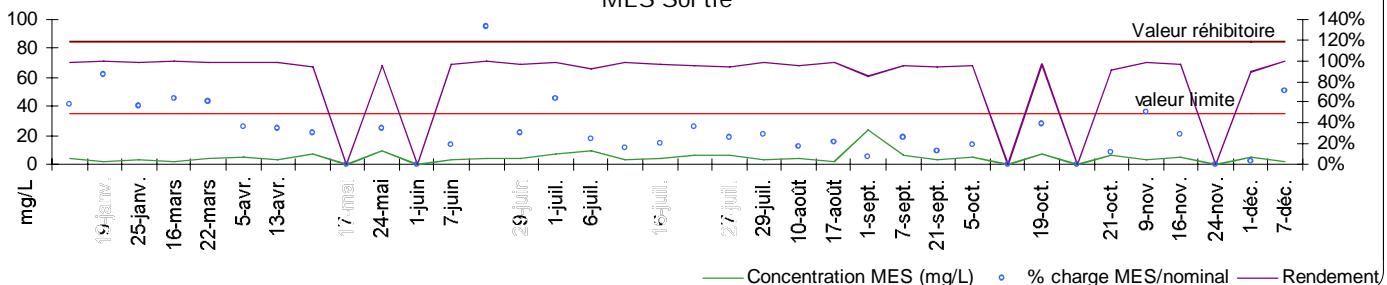
#### Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000		
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure	417		
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	5 000	3679	60
DBO5	Kg/jour	1 500	961	68
DCO	Kg/jour	2275	1556	68
MEST	Kg/jour	1750	1127	66

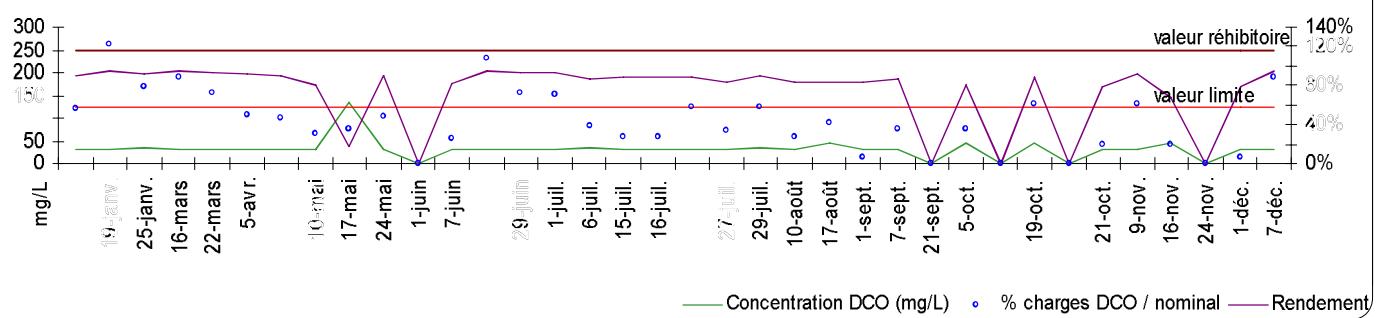
### Flux Hydraulique



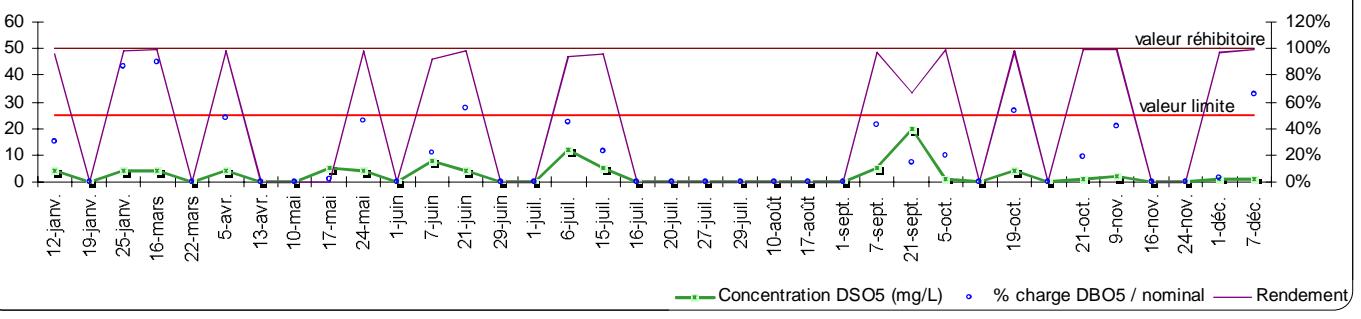
### MES Sortie



### DCO Sortie



### DBO5 Sortie



 **Conditions techniques imposées au rejet par arrêté préfectoral n° 962615 du 02 décembre 1996**

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement mini (%)
DBO5	25	90
DCO	125	83,8
MEST	25	91,4
NTK	30	38,5
PT	5	

 **Qualité du rejet**

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
DBO5	90	8	1	100	94	73
DCO	85	29	4	100	88	27
MEST	34	6	2	99	97	84
NTK	34	6	0	99	90	42
PT	6	3	1	90	72	31

 **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau**

Nombre de bilans conformes	30
Nombre de bilans réalisés	31
<b>Taux de conformité</b>	<b>97%</b>

 **Les sous-produits de l'épuration**

Boues issues des ouvrages d'épuration : 7 118 m<sup>3</sup>

Siccité moyenne : 15 %

Produits de dégrillage : 9 m<sup>3</sup>

Sables : 12 m<sup>3</sup>

Graisses collectées : 120 m<sup>3</sup>

Consommation polymères : 0,7T

 **Difficultés rencontrées**

Usure significative de la bande de roulement du clarificateur

 **Projets pour la STEP**

Préparation du chantier de remplacement de la clôture du site

### 3.3 Step Dillon filière II



#### 3.3.1 Son réseau de collecte

**Description :** type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

#### 3.3.2 Le système de traitement

Type à boues activées aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Aussi, équipée d'une stabilisation des boues oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

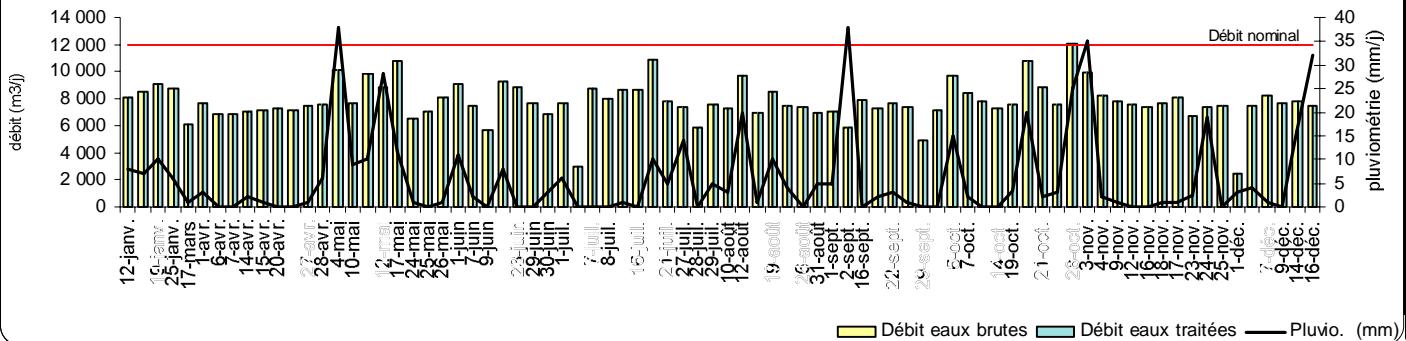
Commune desservie : Fort de France

Milieu récepteur : Rivière Monsieur

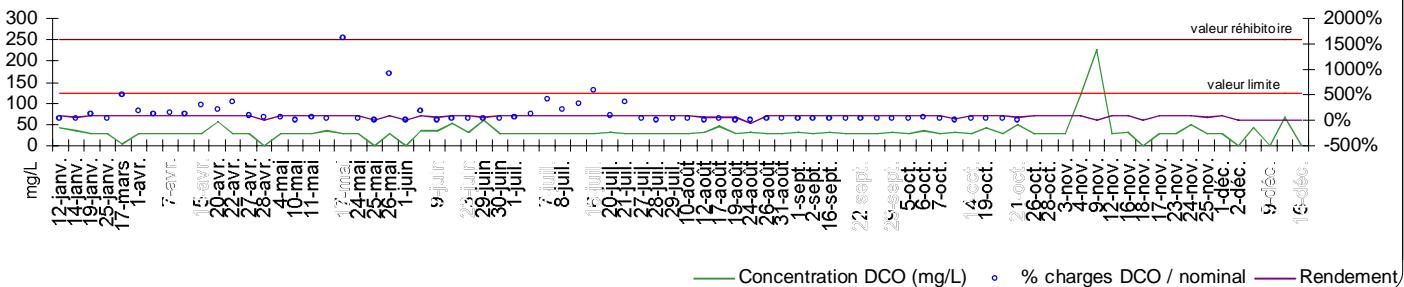
#### Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000		
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	12 000	7784	65 %
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure	1 000		
DBO5	Kg/jour	3600	3607	100 %
DCO	Kg/jour	6660	8287	124 %
MEST	Kg/jour	4 200	3612	86 %

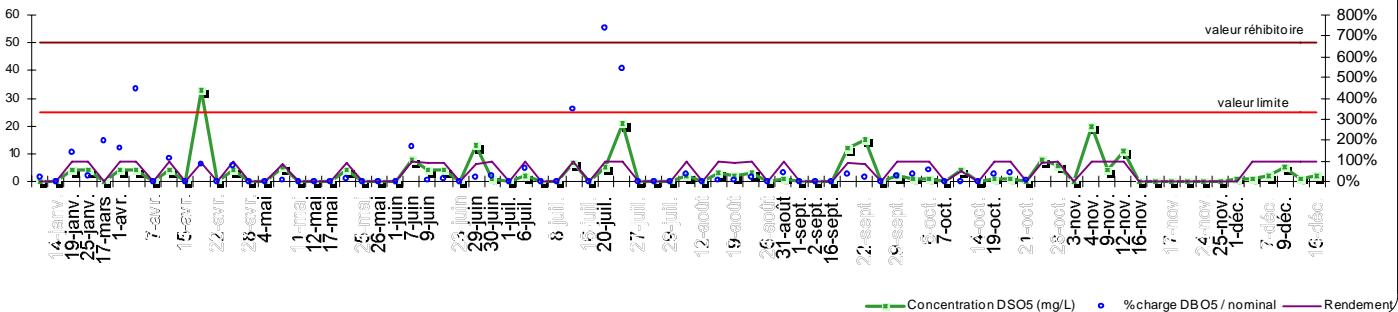
### Flux Hydraulique



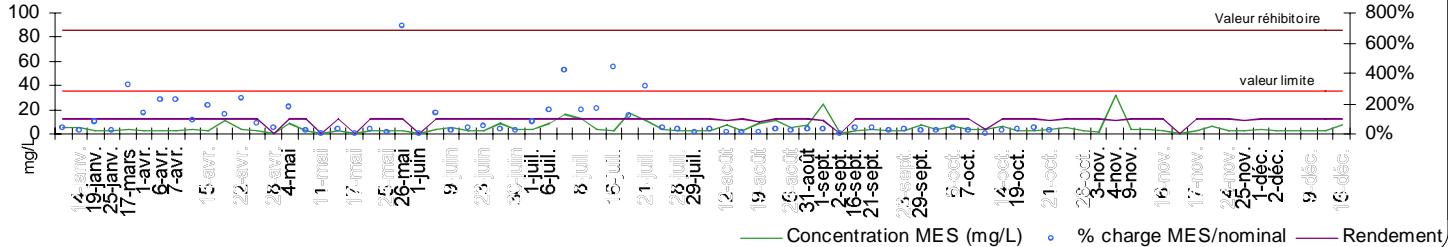
### DCO Sortie



### DBO5 Sortie



### MES Sortie



 **Conditions techniques imposées au rejet par arrêté préfectoral 962615 du 02 décembre 1996**

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement mini (%)
DBO5	25	90
DCO	125	83,8
MEST	25	91,4
NTK	30	38,5
PT	5	

 **Qualité du rejet**

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
MEST	31	5	2	100	96	26
DCO	225	37	5	100	95	56
DBO5	33	6	1	100	95	50
NTK	5	2	1	99	47	54
PT	5	2	0	81	45	0

 **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau**

Nombre de bilans conformes	73
Nombre de bilans réalisés	74
Taux de conformité	99%

 **Les sous-produits de l'épuration**

Boues issues des ouvrages d'épuration : 1628 T de boues déshydratées

Siccité moyenne : 14 %

Produits de dégrillage : 9 m<sup>3</sup>/an

Sables : 144 m<sup>3</sup>/an

Graisses collectées : 360 m<sup>3</sup>/an

Consommation polymères : 2570 kg /an

 **Travaux réalisés sur la STEP**

Réfection de la bande de roulement du clarificateur

 **Projets pour la STEP**

Sécurisation du réseau d'alimentation EDF de la station

Remplacement de la clôture du site

### 3.4 Step Chateauboeuf



#### 3.4.1 Son réseau de collecte

**Description :** type séparatif

Postes de refoulement : 01

Autorisation rejet établissements industriels : 0 (CHU – la Meynard en cours)

#### 3.4.2 Le système de traitement

La station de Chateauboeuf est de type à boues activées moyenne charge avec turbines d'aération. Elle est alimentée par un poste de relevage équipé d'un déversoir d'orage.

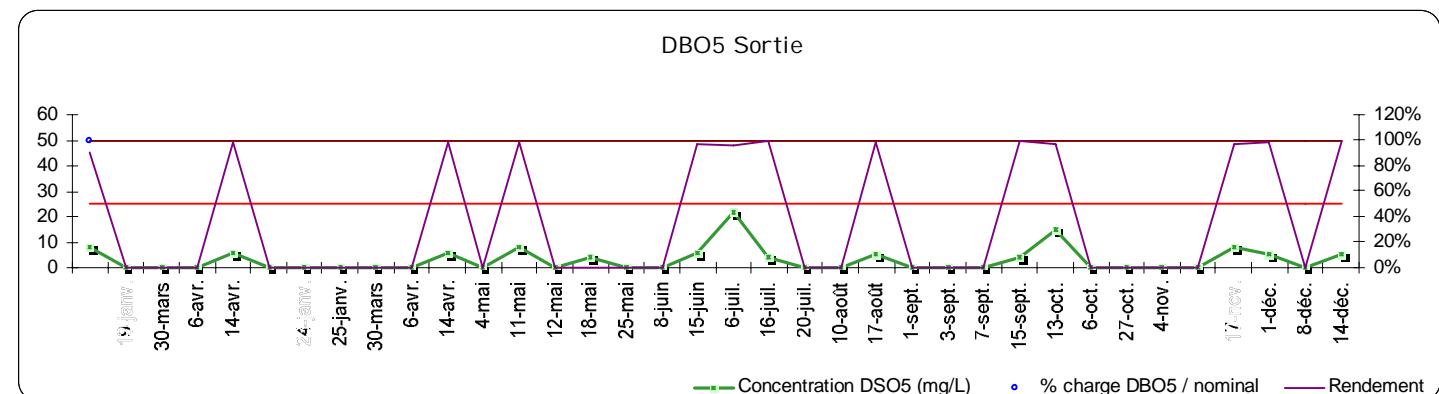
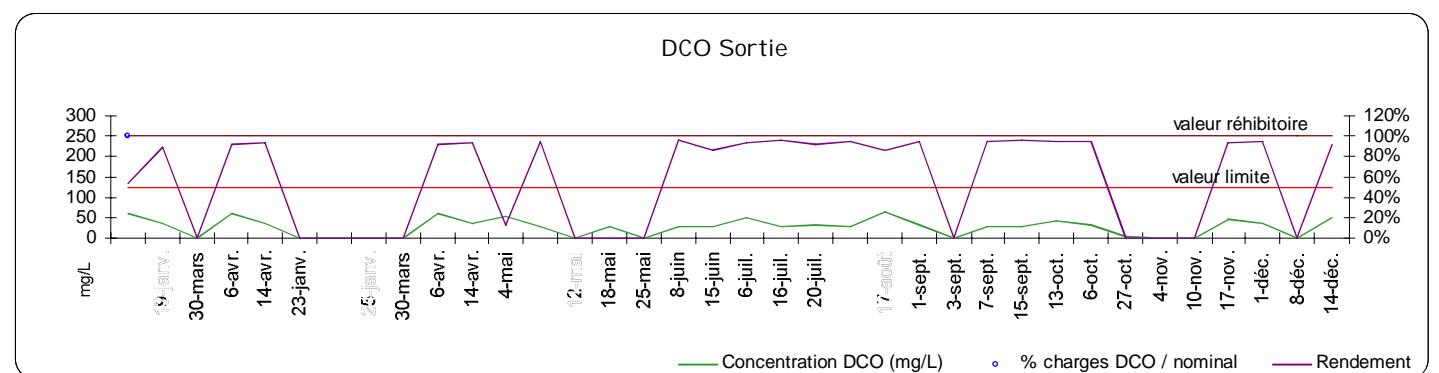
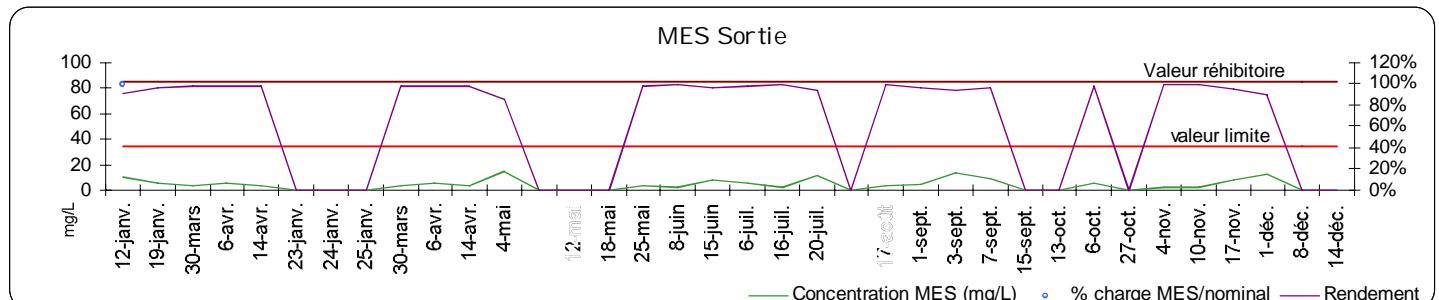
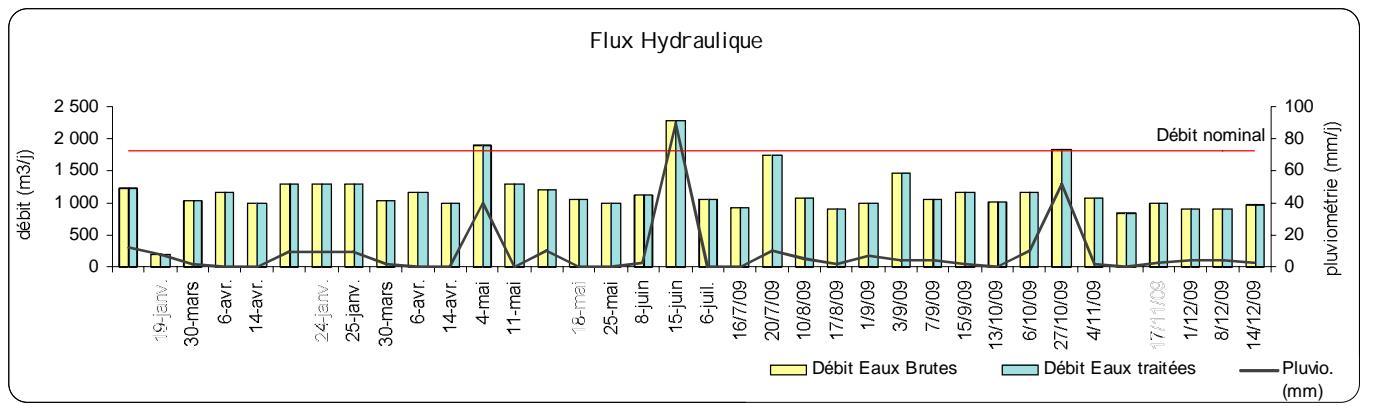
Une stabilisation des boues avec oxydation par turbines et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fort de France

Milieu récepteur : Rivière Jambette

#### Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	14 500		
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	1800	1297	72
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure	150		
DBO5	Kg/jour	840	652	78
DCO	Kg/jour	1 300	952	73
MEST	Kg/jour	1 080	529	49



 **Conditions techniques imposées au rejet par l'arrêté du 22 décembre 1994**

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement mini (%)
DBO5	25	80
DCO	125	75
MEST	35	90
NTK		
PT		

 **Qualité du rejet**

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
MEST	65	12,2	2	99,8	96,61	87,08
DCO	226	58	55	96,88	91	60,5
DBO5	7,1	7	1	99,82	98,46	96,59
NTK	6	3,3	1			
PT	15	8,2	4	48,61	20,89	3,23

 **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau**

Nombre de bilans conformes	25
Nombre de bilans réalisés	25
<b>Taux de conformité</b>	100%

 **Les sous-produits de l'épuration**

Boues issues des ouvrages d'épuration : 428 m<sup>3</sup> de boues extraits des ouvrages, et 68T de boues déshydratées

Siccité moyenne : 16,4 %

Produits de dégrillage : 10,56 T / an

Sables : 18 m<sup>3</sup> / an

Graisses collectées : 12 m<sup>3</sup> / an

Consommation polymères : 384 kg / an

 **Difficultés rencontrées**

Réseau principal souvent bouché

 **Travaux réalisés sur la STEP**

Mise en place d'un groupe électrogène de secours

Remplacement des préleveurs automatiques

 **Projets pour la STEP**

Remplacement des turbines d'aération

-> Etude sur le devenir de la STEP

Etude sur le dévoiement du réseau principal (sous les habitations)

-> Transformation de la step en poste de refoulement

### 3.5 Step Godissard



#### 3.5.1 Son réseau de collecte

**Description :** type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

#### 3.5.2 Le système de traitement

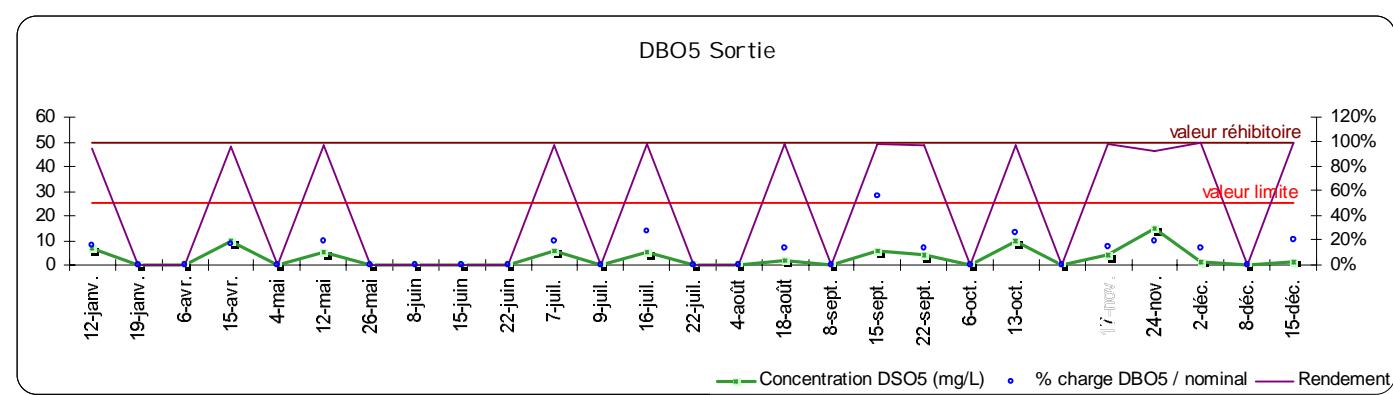
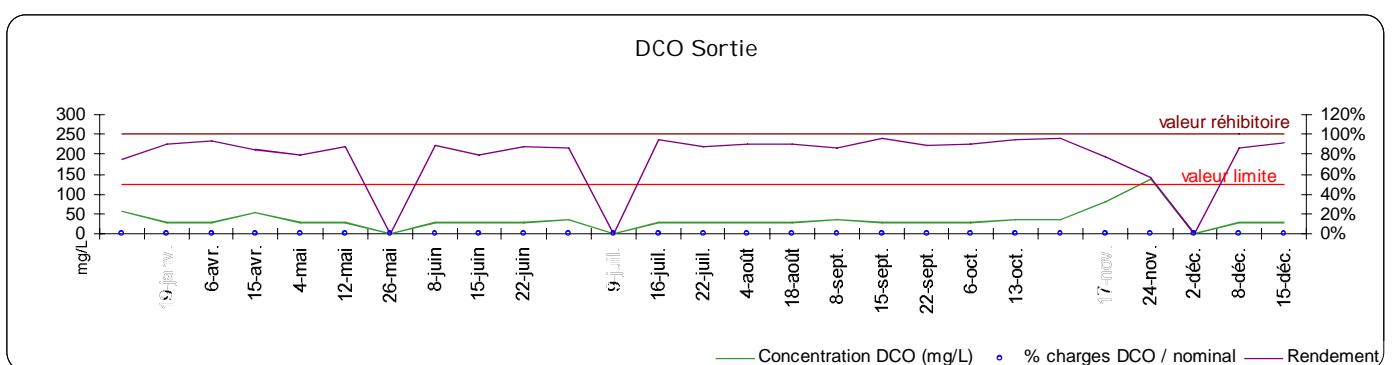
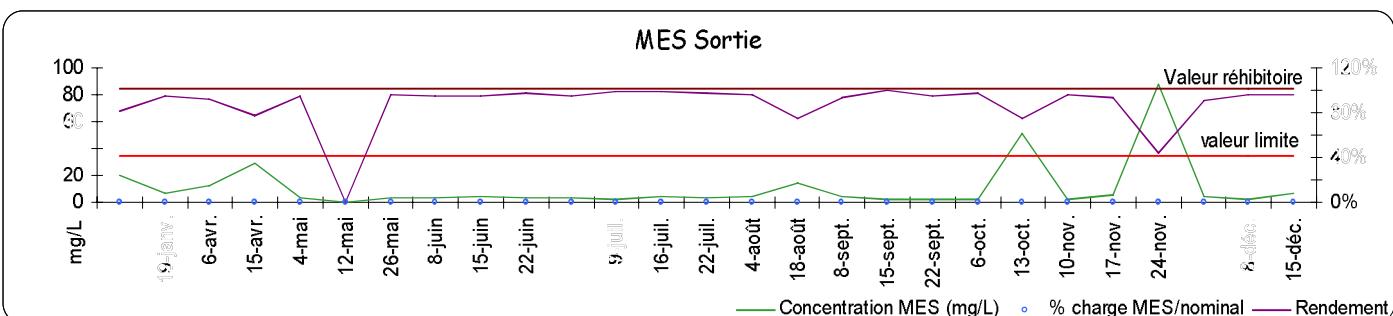
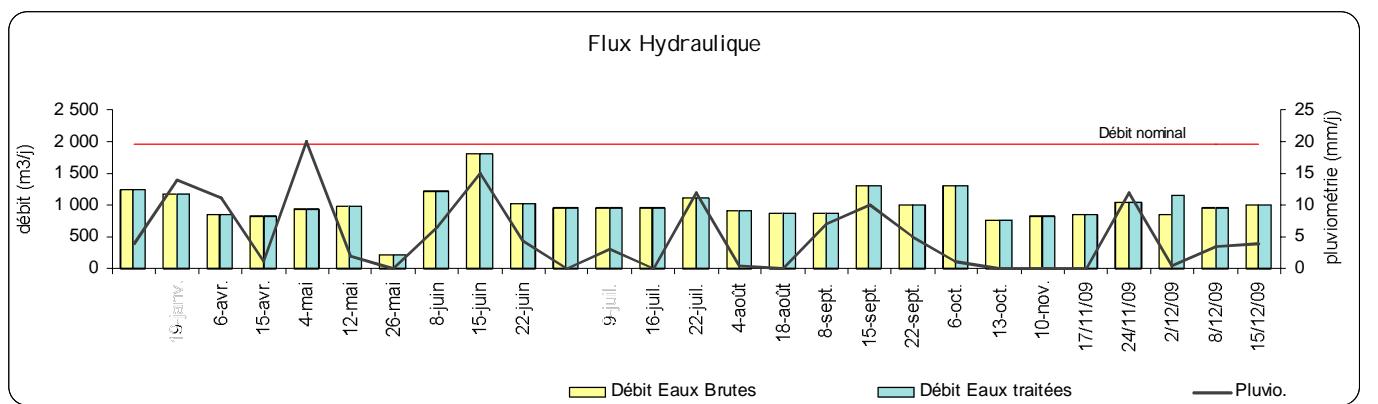
Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écrêtement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fort de France

Milieu récepteur : Rivière Madame

#### ✚ Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000		
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	1 950	1013	52 %
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure	162		
DBO5	Kg/jour	1 040	221,3	21 %
DCO	Kg/jour	1 170	346,3	30 %
MEST	Kg/jour	1 040	118,2	12 %



 **Conditions techniques imposées au rejet 22 décembre 1994**

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement mini (%)
DBO5	35	80
DCO	125	75
MEST	25	90
NTK		
PT		

 **Qualité du rejet**

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
DBO5	15	5,8	1	100	97	92
DCO	139	39,8	30	96	87	57
MEST	88	11,1	2	99	91	44
NTK	5	2,3	1	97	94	90
PT	5	2,5	1	78	53	15

 **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau**

Nombre de bilans conformes	24
Nombre de bilans réalisés	26
<b>Taux de conformité</b>	<b>92%</b>

Parmi les dépassements : un dépassement de la valeur récidivatoire en MES le 24 novembre 2009

 **Les sous-produits de l'épuration**

Boues issues des ouvrages d'épuration : 1 832 m<sup>3</sup> de boues extraits des ouvrages, et 183 T de boues déshydratées.

Siccité moyenne : 13 %

Produits de dégrillage :

Consommation polymères : 252 kg /an

 **Travaux réalisés sur la STEP**

Remplacement des préleveurs automatiques d'échantillons

Installation et mise en service d'un groupe électrogène de secours

 **Projets pour la STEP**

Remplacement des turbines d'aération

### 3.6 Step de Fond Lahayé



#### 3.6.1 Son réseau de collecte

**Description :** type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

#### 3.6.2 Le système de traitement

La Station de Fond Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fond Lahayé (Schoelcher).

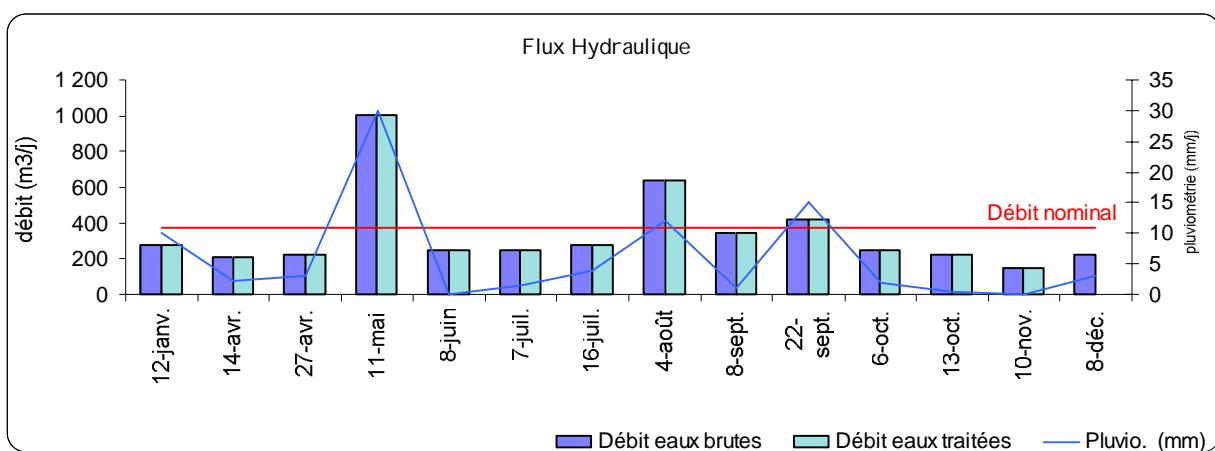
Milieu récepteur : Rivière Duclos.

STEP de Fond Lahayé :

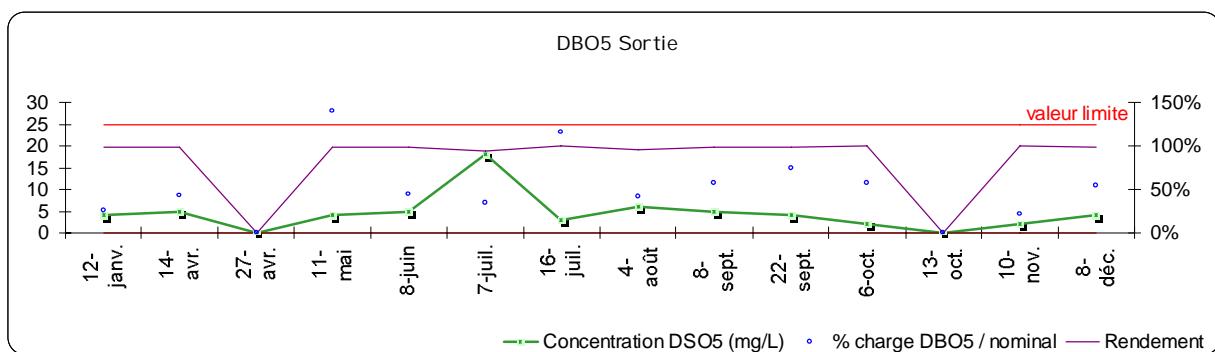
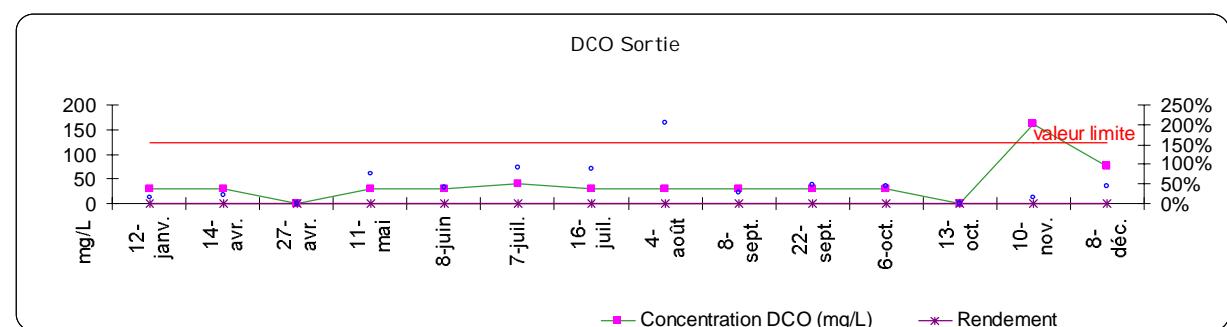
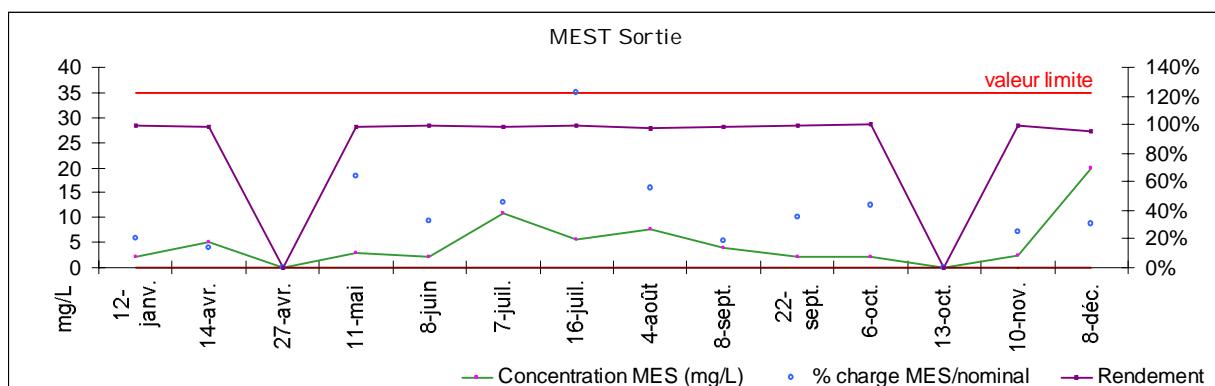
- installation des préleveurs d'échantillons (E/S) en poste fixe
- réfection de la bande de roulement du clarificateur
- remise en état de marche du filtre à bande

#### ✚ Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000		
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	325	280	86 %
Débit de pointe horaire	m <sup>3</sup> /heure			
DBO5	Kg/jour	216	127,5	59 %
DCO	Kg/jour	540	326,1	60 %
MEST	Kg/jour	360	151,8	42 %



**Commentaires :** les dépassements du flux hydraulique sont dus à la pluviométrie (11mai -4 aout et 22 septembre)



 **Conditions techniques imposées au rejet 22 décembre 1994**

Paramètres	Concentration maxi (mg/l)	Rendement minimum (%)
DBO5	35	70 %
DCO	125	75 %
MEST	25	90 %

 **Qualité du rejet**

Paramètres	Concentration (mg/l)			Rendement (%)		
	maxi	moyen	mini	maxi	moyen	mini
DBO5	18	5,4	2	100	98	94
DCO	30	13,4	6	98	94	74
MEST	20	5,5	2	100	99	96
NTK	10	6,5	1	99	95	91
PT	7	3,3	1	96	74	48

 **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau**

Nombre de bilans conformes	11
Nombre de bilans réalisés	12
<b>Taux de conformité</b>	<b>92%</b>

 **Les sous-produits de l'épuration**

Boues issues des ouvrages d'épuration : 408 m<sup>3</sup> de boues liquides évacuées en décharge  
Siccité moyenne : 15 %

Produits de dégrillage : 12 m<sup>3</sup>

Sables : 60 m<sup>3</sup>

Graisses collectées : 60 m<sup>3</sup>

Consommation polymères : estimée à 3 T

 **Commentaires**

Le nombre de bilans respecte les prescriptions réglementaires de l'arrêté du 22 juin 2007

Aucune valeur des paramètres rédhibitoires n'a été dépassée

Les résultats des bilans sont conformes

 **Evènements notoires**

Réparation et remise en service du filtre presse à bandes

 **Difficultés rencontrées**

Equipements du prétraitement vétuste et en fin de vie

Asservissement du préleveur EB

 **Travaux réalisés sur la STEP**

Réparation du filtre à bandes

 **Projets pour la STEP**

Remplacement du dégrilleur automatique,

Mise en service des préleveurs d'échantillons EB et ET

Remplacement du TGBT (armoire de commande)

## 3.7 Station d'épuration de Rosière

### 3.7.1 Son réseau de collecte

**Description** : type séparatif

**Postes de refoulement** : 8 dont 2 maîtres

**Autorisation rejet établissements industriels** : 0

#### Projects

Phase 1 : réhabilitation et remise en service de la STEP 2009-2010

⇒ Phase 2 : transformation de la STEP en poste de refoulement 2013-2015

### 3.7.2 Le système de traitement

Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés. Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

Commune desservie : Saint Joseph.

STEP Rosière :

- démarrage de la campagne d'essais de fonctionnement.
- Il n'y a pas d'appareils de mesure en continu pendant la durée des travaux de 2009, donc pas de mesures.

## 3.8 Les minis stations Lunette bouillée, charmilles et de St-Joseph

### 3.8.1 Tableau récapitulatif

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'ile	Boues activées		50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées		25	2000	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées		500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées		150		Vidangeur
	Bois Neuf Nord	Boues activées		125		Vidangeur
	Bois Neuf Sud	Boues activées		200		Vidangeur
	Gondeau-Monterose	Boues activées		185		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf I	Boues activées		200		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf II	Boues activées		150		Vidangeur
	Choisy	Boues activées		200		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées		100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Epannage	75		Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées				Vidangeur
	Charmilles	Boues activées				Vidangeur
	Les Meynards	Boues activées				Vidangeur

### 3.8.2 Leurs réseaux de collecte

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndics conventionnent avec ODYSSI sur les modalités de transfert.

### 3.8.3 Leurs systèmes de traitement

Description du système : type à boues activées oxydation par turbine,  
Milieu récepteur : Ravine ou canal réseau pluvial

## 4 Tarification et recettes de service

### 4.1 Les modalités de facturation et tarification

Comme pour l'eau, la facturation comprend une part variable et une part fixe.

La part variable est calculée à partir du volume d'eau potable consommé multiplié par le prix de l'assainissement au m<sup>3</sup>.

La facture d'assainissement permet de couvrir :

- L'entretien et l'exploitation des équipements,
- L'autofinancement des investissements,
- Les frais généraux de fonctionnement de service.

La facturation de l'assainissement est couplée à celle de l'eau potable quelle que soit la commune concernée.

### 4.2 Les modalités d'évolution et de révision

Les tarifs en vigueur (collecte et traitement des eaux usées) ont été approuvés par délibération du 17 juillet 2009 et appliqués à partir du 2nd semestre.

### 4.3 Les redevances perçues pour le compte de tiers

En plus de la TVA à 2,10% perçue pour le compte des services fiscaux, la redevance ODE pour la Modernisation des réseaux (0,15€ à compter du 1er janvier 2010) est facturée aux abonnés.

### 4.4 La facture d'assainissement collectif

#### 4.4.1 Commune de Fort-de-France

La facturation est réalisée par ODYSSI, elle est semestrielle.

LIBELLE	Base	Prix unitaire 01/01/2009	Montant 01/01/2009	Prix unitaire 01/01/2010	Montant 01/01/2010	Evolution
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
Prime fixe annuelle assainissement	1	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	0
Redevance Assainissement	120	1,40 €	168,00 €	1,48 €	177,60 €	+6%
<b>Organismes Publics</b>						
Modernisation des réseaux (ODE)	120	0,10 €	12,00 €	0,15 €	18,00 €	+50%
<b>TVA</b>						
TVA à 2,1%	1		4,37 €		4,57 €	+5%
<b>TOTAL FACTURE</b>			<b>224,37 €</b>		<b>240,17 €</b>	<b>+7%</b>
Soit le m <sup>3</sup>			<b>1,87 €</b>		<b>2,00 €</b>	

La redevance ODE Modernisation des réseaux a été actualisée au 1er janvier 2010

#### 4.4.2 Commune de Saint-joseph

	Base	P.U. 01/01/09	Montant 01/01/09	P.U. 01/01/10	Montant 01/01/10	Evolution
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
Prime fixe annuelle assainissement	1	40	40	40	40	0%
Redevance Assainissement	120	0.65	78	0.65	78	0%
TVA à 2,1%			2.48		2.48	
<b>Organismes publics</b>						
O.D.E.	120	0.10	12	0.15	18	50%
Modernisation des réseaux						
TVA à 2,10%			0.25		0.38	
<b>Total pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>132,73</b>			<b>138,96</b>	
<b>Soit le m<sup>3</sup> TTC</b>		<b>1.11</b>			<b>1.16</b>	<b>4.50%</b>
Date(s) d'actualisation des prix	Deuxième semestre 2009 : Tarif appliqué au mois de septembre 2009 pour une actualisation des indices au 01/03/2009. Deuxième semestre 2008 : Tarif appliqué au mois de septembre 2008 pour une actualisation des indices au 01/03/2008.					
Commentaires sur l'évolution des prix	La principale évolution dans les tarifs appliqués est la progression de la redevance Modernisation des réseaux conformément à la délibération N°2007-5 du 25 novembre 2007.					

#### 4.4.3 Commune de Schœlcher

Libellé	Base	P.U. 01/01/08	Montant 01/01/08	P.U. 01/01/09	Montant 01/01/09	Evolution
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
Prime fixe part ODYSSI	1	40	40	40	40	0%
Consommation part ODYSSI	120	1.40	168,00	1.40	168.00	0%
TVA à 2,1%		0.86	4.36	0.86	4.36	
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)	120	0.10	12.00	0.15	18	50%
TVA à 2,1%			0.25		0.37	-
<b>Total pour 120 m<sup>3</sup> TTC</b>			<b>224.61</b>		<b>230.73</b>	<b>+2.7%</b>
<b>Soit le m<sup>3</sup> TTC</b>		<b>1.87</b>			<b>1.92</b>	-

ODYSSI gère l'assainissement sur la commune de Schoelcher. Cependant, la facturation est réalisée pour le compte d'ODYSSI par la SAUR sur la base de la consommation d'eau des abonnés assujettis à l'assainissement.

La facturation est donc quadrimestrielle.

La redevance O.D.E. "modernisation des réseaux" a été mise en place en 2008.

Les prix ont été actualisés le 01/01/2006 pour l'abonnement et le 01/01/2007 pour la consommation.

#### 4.5 Les volumes et les montants facturés

	<b>Fort-de-France</b>	<b>Schœlcher</b>	<b>Saint-Joseph</b>
Nombre de m <sup>3</sup> facturés	3 102 841	756 205	56580
Montant facturé € HT (Assainissement + prime fixe)	5 078 423.68	1 080 675	58788,15

### 5 Indicateurs de services et indicateurs de performances

#### 5.1 Indicateurs réseaux

<b>Qualité de service à l'usager</b>						
Indicateurs de performance	2008			2009		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
5.1.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	ND			54%	68%	
5.1.2 Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0‰	0,08‰	0‰	0,33‰ (18 débordements observés)	0,15‰ (2 débordements)	0‰

<b>Gestion financière et patrimoniale</b>						
Indicateurs de performance	2008			2009		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph

Gestion financière et patrimoniale						
Indicateurs de performance	2008			2009		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
5.1.3 Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)	ND Km de réseaux renouvelés en 2008 :  Fort-de-France : 0,666 km (lieu : Les hauts du port, rue FLUTE des MORNES , LOT les CHARMILLES, DE BRIANT boulevard du SUD, BAIE DES TOURELLES, Cité la MEYNARD, ERMITAGE rue la CARRIERE, RAVINE BLANCHE)  Schœlcher : 0,91 km (lieu : PATIO DE CLUNY, Isidor PATY DEMARCHE, lotissement SAINT GEORGES, rue des CARAIBES, Cité POIRIER, CASE NAVIRE)				ND Km de réseaux renouvelés en 2009 :  Schœlcher : 221 ml 161 ml de réseau à Cluny et + 60 ml au bourg  Fort-de-France : 665 ml de réseaux renouvelés	
5.1.4 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	10 : existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchemet.				Indice = 10	Indice = 10
5.1.5 Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	9,33  21 points noirs recensés sur 225km de réseaux.  Dillon représente la zone la plus sensible parmi les points noirs et un plan d'actions est en cours pour l'amélioration de ce quartier	2,66  4 points noirs recensés pour 150 km de réseaux.  Les points noirs sont : CLUNY, FOND LAHAYE, TERREVILLE, DEMARCHE	25  1 Point noir recensé pour 4 km de réseaux  Commentaires : Le point noir de cette commune se trouve à l'entrée de la STEP de ROSIERE	9,33  2,66  25	2,66	25

## 5.2 Indicateurs réseaux et postes

Performance environnementale						
Indicateurs de performance	2008			2009		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
5.2.1 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	20			80	80	20

## 5.3 Indicateurs Stations d'épuration

### 5.3.1 Indicateurs descriptifs du service

**Eaux usées traitées en 2009** (non compris les mini-step) : 6 493 715 m<sup>3</sup>

Indicateurs de performance	Performance environnementale					
	2008			2009		
	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph	Fort-de-France	Schœlcher	Saint-Joseph
<b>5.3.2 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)</b>	0% Il n'existe pas de filières conformes à la réglementation en Martinique. Les boues sont envoyées à la décharge.			0%		

### 5.3.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau - P254.3

- ❖ Respect du nombre d'analyses réglementaires

STATION D'EPURATION	NOMBRE DE PRELEVEMENTS ET D'ANALYSES REALISES POUR L'ANNEE 2008									
	PARAMETRES DE POLLUTION									
MES Entrée et sortie	DBO5 Entrée et sortie	DCO Entrée et Sortie	Siccité des boues	NTK Entrée/sortie	Phosphore Entrée/sortie	NO3 Entrée/sortie	NO2	NH4 Entrée/sortie		
DILLON 1	31	18	31	22	9	6	10	10	9	
	31	15	31		7	7	7	7	7	
	0	+3	0		+2	-1	+3	+3	+2	
DILLON 2	74	42	73	46	16	17	15	15	15	
	73	37	73		14	14	14	14	14	
	+1	+5	0		+2	+3	+1	+1	+1	
GODISSARD	26	13	24	16	11	11	12	12	12	
	24	12	24	24	6	6	6	6	6	
	+2	+1	+0		+5	+5	+6	+6	+6	
CHATEAUBOEUF	24	14	25	18	6	15	6	6	6	
	24	12	24	24	6	6	6	6	6	
	0	+2	+1		0	+9	0	0	0	
POINTE DES NEGRES	54	24	52	117	12	12				
	52	24	52	52	12	12				
FOND LAHAYE	12	12	12		5	6	6	6	5	
	12	4	12							

- ❖ Conformité des performances des équipements d'épuration (capacité >2000 éq Hab) au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

<b>STEP ODYSSI</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Chateauboeuf	93%	100%
Godissard	96%	92%
Dillon 1	97%	97%
Dillon 2	97%	99%
Pointe des Nègres	92%	98%
Fond-Lahayé	100%	92%
Rosières	SO	-
<b>GLOBAL ODYSSI</b>	<b>95,49%</b>	<b>97,69%</b>
<i>Moyenne pondérée par le nb d'EH des STEP</i>		

## 6 Investissements

### 6.1 Travaux engagés

#### COMMUNE : FORT DE FRANCE

Désignation de l'opération	Mètre Linéaire (linéaire) Posé en 2009	Montant € HT (mandaté en 2009)	Subvention 2009	
			en euros*	Organisme
Automatisation du réseau sous vide de Fort de France (PPI A07-4)		50 826		
Extension du réseau d'assainissement au quartier Ravine Vilaine – 2ème Tranche (PPI A07-6)		560 000	796 913	EUROPE
			449 887	ODE
Extension du réseau d'assainissement au quartier Calvaire (PPI A07-5)	612 ml	165 000	87 000	EUROPE
			87 000	ETAT
Extension du réseau d'assainissement au quartier Kerlys – 2ème Tranche (PPI A07-1)		194 000	343 800	EUROPE
			343 800	ODE
Mise en place de dégrilleurs automatiques sur des postes de refoulements (PPI A07-3)		327 000	374 771	EUROPE
			44 749	ODE

**COMMUNE : SCHOELCHER**

<b>Désignation de l'opération</b>	<b>Linéaire (mètre linéaire) Posé en 2009</b>	<b>Montant € HT (mandaté en 2009)</b>	<b>Subvention 2009</b>	
			<b>en euros*</b>	<b>Organisme</b>
Réhabilitation des ouvrages d'assainissement de l'Anse Madame, du bourg et de Grand Village (travaux démarrés en 2010)	0ml	1 474 450	442 330	EUROPE
			442 340	ODE

**COMMUNE : SAINT-JOSEPH**

<b>Désignation de l'opération</b>	<b>Linéaire (mètre linéaire) Posé en 2009</b>	<b>Montant € HT (mandaté en 2009)</b>	<b>Subvention</b>	
			<b>en euros*</b>	<b>Organisme</b>
Travaux urgent de remise en service de la station d'épuration de Rosière (PPI A06-2)		72 000	262 600	FEDER
			452 000	ETAT
			322 000	CONSEIL REGIONAL

## 6.2 La dette

Dette totale au 31/12/2009 : 3 854 385,46 €

## 6.3 Les projets et travaux

### FORT-DE-FRANCE

Etudes en vue de connaître, diagnostiquer et projeter le réseau d'assainissement de Fort-de-France (PPI A01-1). Etudes terminées et zonage adopté au Conseil Municipal de Fort-de-France en 2009. Objectif : Mise en place du zonage de Fort-de-France pour une gestion maîtrisée de l'assainissement sur la commune.

→ Transfert des effluents de la station d'épuration de Chateaubœuf vers la station d'épuration de Dillon (PPI A07-11). Etudes de conception du lot canalisation terminée en 2009. Programmation des travaux en 2010 (lot canalisation) pour un montant prévisionnel de 1 100 000 euros HT. Etudes de conception sur le poste de refoulement, le répartiteur de la station de Dillon à finaliser en 2010. Objectif : améliorer le traitement des eaux usées et se conformer à la réglementation.

Extension du réseau d'assainissement au quartier Didier (PPI A07-2). Etude de maîtrise d'œuvre à relancer en 2009. Objectif : raccorder le quartier au réseau d'assainissement collectif.

## **SAINT-JOSEPH**

- Extension du réseau d'assainissement au quartier Goureau (PPI A07-13). Etudes de conception terminées en 2009, montant prévisionnel des travaux 2 256 000 euros HT. Travaux à programmer en 2010. Objectif : raccorder le quartier au réseau d'assainissement collectif.
- Mise en place d'une filière de traitement des boues, confortement d'un talus et création d'une nouvelle voie d'accès sur la station d'épuration de Rosière (PPI A06-2). Etudes de conception terminées en 2009, montant prévisionnel des travaux 950 000 euros HT. Travaux à programmer en 2010. Objectif : Mettre aux normes la station d'épuration, sécuriser la voie d'accès.
- Transfert des effluents de Saint Joseph vers le Lamentin (PPI A06-10). Etudes de conception en cours au stade AVP. Elément de mission qui reste à être finalisé en 2010.

## **SCHŒLCHER**

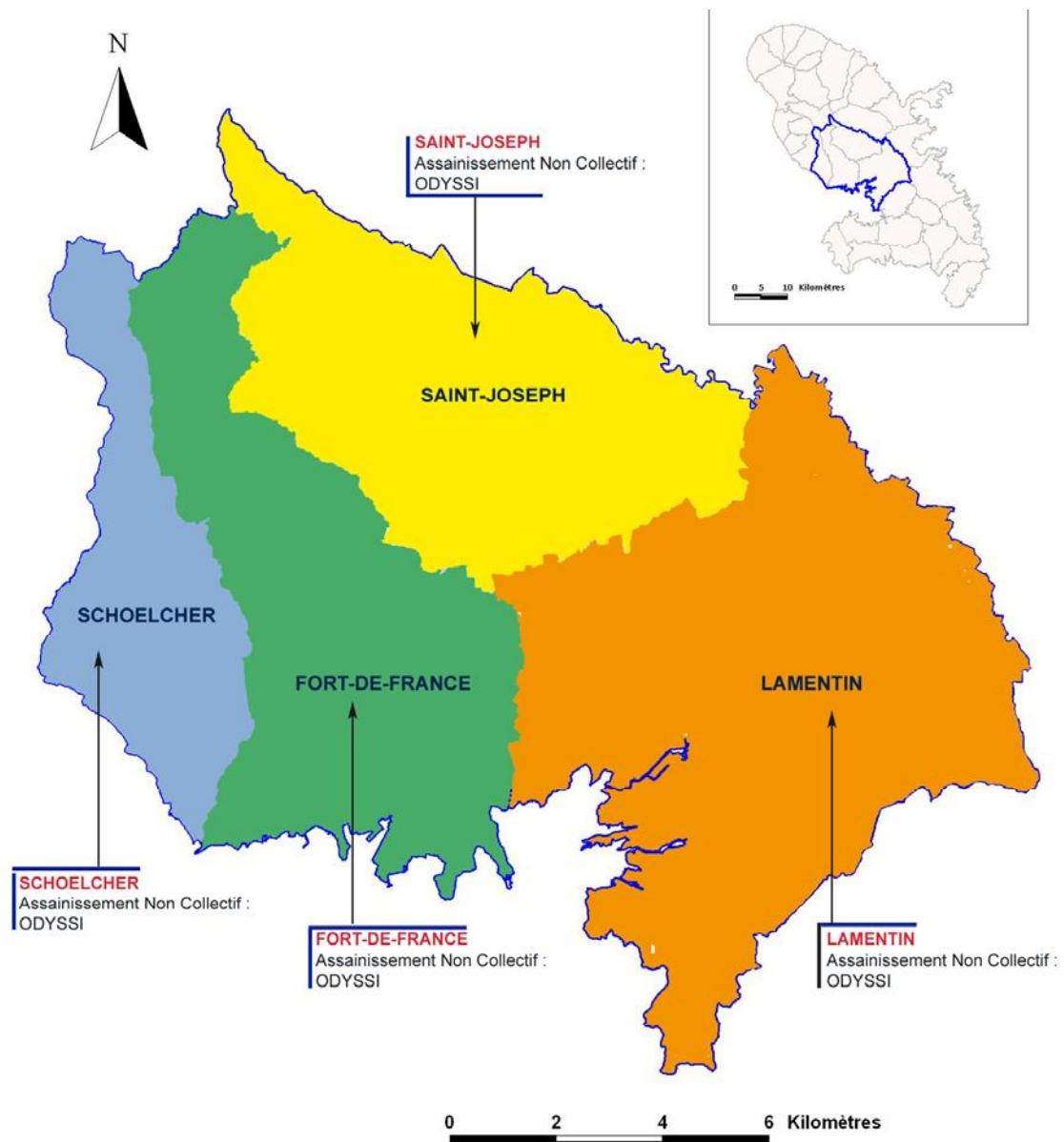
Transfert des effluents de Fond Lahayé vers la Pointe des Nègres (A 06-9) : étude démarrée en 2009 dont le but est de supprimer la station d'épuration de Fond Lahayé et de transférer les eaux usées vers celle de la Pointe des Nègres.

- Extension du réseau d'assainissement au quartier Enclos et Anse Collat (A07-21 et A06-6) : étude permettant d'étendre le réseau d'eaux usées dans ces quartiers et de continuer à améliorer la qualité des eaux de baignade.

## **LAMENTIN**

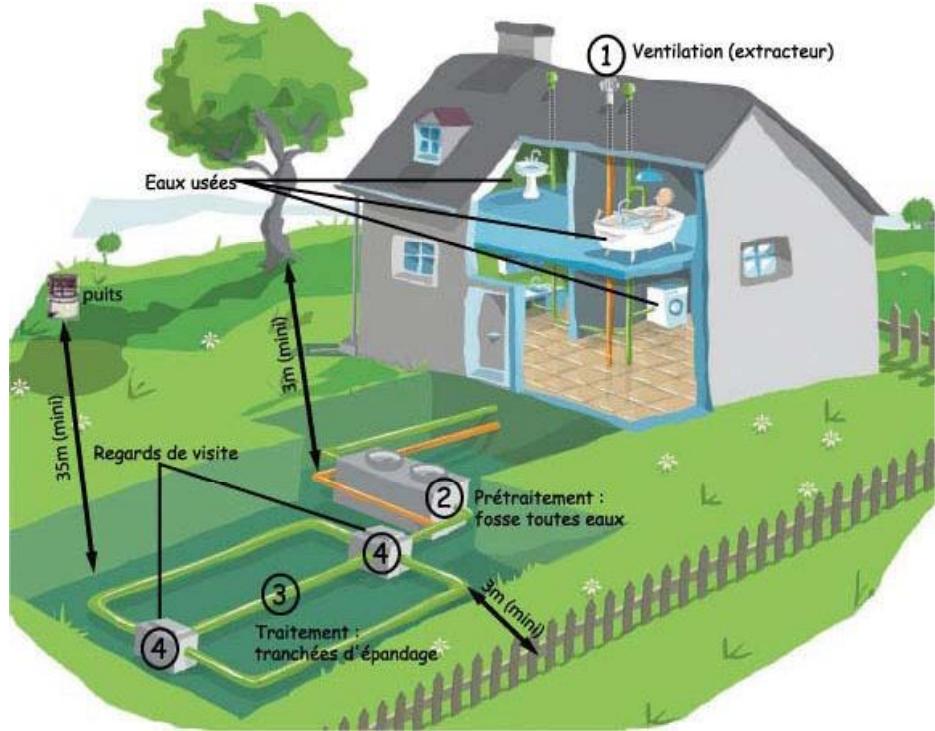
Transfert des effluents d'Acajou vers la station d'épuration de Gaigneron (A 06-3) : la station d'épuration d'acajou est en surcharge hydraulique. Ce projet permettra de la supprimer et de transférer les eaux usées de ce secteur vers la station d'épuration de Gaigneron.

# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



<b>1</b>	<b>Présentation générale du service .....</b>	<b>73</b>
1.1	La compétence ANC.....	73
1.2	Les missions du service.....	73
<b>2</b>	<b>Les caractéristiques techniques du service.....</b>	<b>73</b>
2.1	Le contrôle du neuf .....	73
2.2	Le contrôle de l'existant .....	74
2.3	<b>L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif .....</b>	<b>75</b>
<b>3</b>	<b>Indicateur de performance : le taux de conformité des installations .....</b>	<b>75</b>
<b>4</b>	<b>Tarification du service.....</b>	<b>76</b>

# 1 Présentation générale du service



Le SPANC (Service Public d'Assainissement Collectif), composé de 3 salariés, intervient sur les 4 communes de la CACEM.

## 1.1 La compétence ANC

Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (environ 20 000 sur la Communauté d'Agglomération Centre Martinique).

## 1.2 Les missions du service

Par le contrôle des installations existantes et les préconisations de mises aux normes des installations neuves, le SPANC contribue à l'amélioration de l'assainissement des eaux usées et à la préservation de notre environnement.

# 2 Les caractéristiques techniques du service

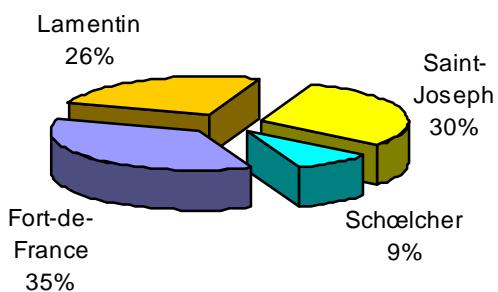
## 2.1 Le contrôle du neuf

En 2009, le SPANC a traité 197 dossiers sur les habitations neuves, 57 dossiers étaient incomplets.

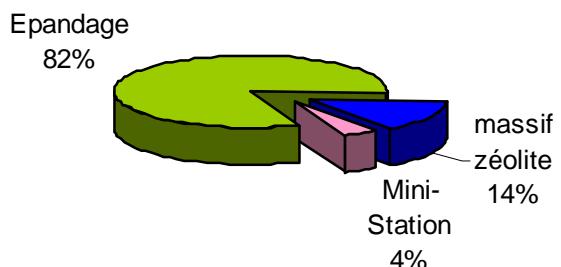
## BILAN D'ACTIVITE PAR COMMUNE ET PAR FILIERE

COMMUNE	AVIS		TOTAL	TYPE DE FILIERE (pour les avis favorables uniquement)		
	FAVORABLE	INCOMPLET		Epannage	massif zéolite	Mini-Station
Fort-de-France	50	37	87	35	10	5
Lamentin	36	7	43	32	3	1
Saint-Joseph	42	3	45	38	4	0
Schœlcher	12	10	22	9	3	0
TOTAL	140	57	197	114	20	6

Répartition des dossiers traités par commune



Répartition des dossiers traités par type de filière



Les dispositifs pour les constructions neuves sont actuellement bien suivis par le service et notre savoir faire en communication technique apporte un plus aux professionnels ce qui permet de dire qu'aujourd'hui le SPANC joue activement son rôle sur le plan de l'urbanisme et de l'environnement.

## 2.2 Le contrôle de l'existant

COMMUNE	Nombre d'enquêtes réalisées
Schœlcher	1 421
Saint-Joseph	3 236
<b>total</b>	<b>4 657</b>

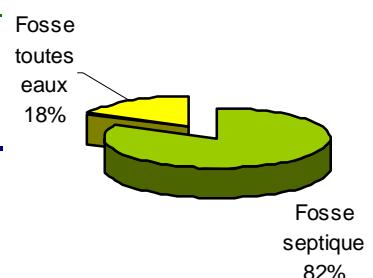
En 2009, le SPANC a effectué 4 657 visites de contrôles sur les installations existantes.

Les filières datent majoritairement d'avant 1996.

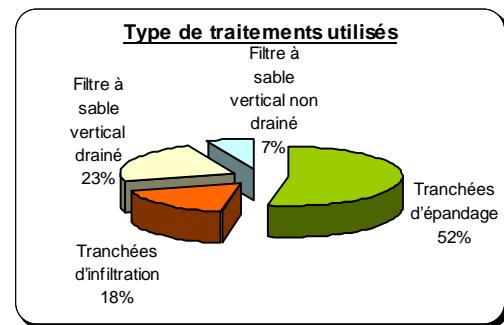
### Pré-traitement :

Pour le traitement des eaux usées chez les habitants, la répartition des différents types de fosses est la suivante :

	Schœlcher	Saint-Joseph	Total
Fosse septique	1 236	2 589	<b>3 825</b>
Fosse toutes eaux	185	647	<b>832</b>
<b>Total</b>	<b>1 421</b>	<b>3 236</b>	<b>4 657</b>



	<b>Type de traitement :</b>		
	<i>Schœlcher</i>	<i>Saint-Joseph</i>	<i>TOTAL</i>
<b>Tranchées d'épandage</b>	867	1 586	2 453
<b>Tranchées d'infiltration</b>	312	518	830
<b>Filtre à sable vertical drainé</b>	156	906	1 062
<b>Filtre à sable vertical non drainé</b>	86	226	312



#### **Conformité :**

La conformité des traitements a été établit selon les critères de l'arrêté du 06 mai 1996.

**95% des installations ressortent comme étant non-conformes.**

	<i>Schœlcher</i>	<i>Saint-Joseph</i>	<i>TOTAL</i>	<i>%</i>
Réglementaire	29	103	132	3%
Non réglementaire	14	68	82	2%
<b>Non-conforme</b>	<b>1 378</b>	<b>3 065</b>	<b>4 443</b>	<b>95%</b>

Aujourd'hui avec les résultats des deux communes diagnostiquées, on constate que 95 % des installations sont non-conformes. Il faudra rapidement mettre en place les contrôles qui permettront de faire des préconisations pour les habitations construites avant le 31 octobre 1998. Et pour celles construites après cette date, l'arrêté du 7 septembre 2009 prévoit qu'elles soient réhabilitées.

### **2.3 L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif**

<i>Eléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif :</i>	<i>Indice</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Total</i>
+ 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	20	X		20
+ 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	20	X		20
+ 30 : mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;	30	X		30
+ 30 : mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations ;	30	X		30
<b>Total</b>				<b>100</b>

Rappel 2008 : 100

### **3 Indicateur de performance : le taux de conformité des installations**

Taux de conformité : 5%

## **4 Tarification du service**

Le contrôle du neuf ou de la réhabilitation

	<i>Fort-de-France</i>	<i>Lamentin</i>	<i>Saint-Joseph</i>	<i>Schœlcher</i>	<i>TOTAL</i>
TOTAL DOSSIERS FAVORABLES	50	36	42	12	140
RECETTE PAR COMMUNE 187€ par dossier (1er contrôle)	9 350 €	6 732 €	7 854 €	2 244 €	26 180 €

# Annexes

<b>COMPTES ADMINISTRATIFS 2009</b>	78
1    BUDGET EAU .....	79
1.1 SECTION D'EXPLOITATION.....	79
4.1.1    RECETTES D'EXPLOITATION.....	79
4.1.2    DEPENSES D'EXPLOITATION .....	79
1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT.....	80
4.1.3    RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	80
4.1.4    DEPENSES D'INVESTISSEMENT .....	81
2    BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF .....	82
2.1 SECTION D'EXPLOITATION.....	82
4.1.5    RECETTES D'EXPLOITATION.....	82
4.1.6    DEPENSES D'EXPLOITATION .....	82
2.2 SECTION D'INVESTISSEMENT.....	83
4.1.7    RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	83
4.1.8    DEPENSES D'INVESTISSEMENT .....	84
3    SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF .....	85
3.1 SECTION D'EXPLOITATION.....	85
4.1.9    RECETTES D'EXPLOITATION.....	85
4.1.10   DEPENSES D'EXPLOITATION .....	85
3.2 SECTION D'INVESTISSEMENT.....	86
4.1.11   RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	86
4.1.12   DEPENSES D'INVESTISSEMENT .....	86

## **COMPTES ADMINISTRATIFS 2009**

Le compte administratif est établi à partir de la comptabilité administrative de l'ordonnateur. Il fait ressortir le résultat global de clôture qui est un résultat comptable auquel il faut ajouter les restes à réaliser correspondant aux dépenses engagées non mandatées qui sont détaillées dans le compte administratif

Le compte de gestion est établi à partir de la comptabilité générale en partie double tenue par l'agent comptable.

Il a deux finalités :

- présenter les opérations budgétaires de dépenses et de recettes selon une présentation identique à celle du compte administratif
- présenter une situation patrimoniale et financière de l'établissement à savoir le bilan et le compte de résultat.

## 1 BUDGET EAU

### 1.1 SECTION D'EXPLOITATION

Titres émis	14 471 719,70
Mandats émis	12 262 801,51

En conséquence, le résultat de fonctionnement de l'exercice est excédentaire pour :

2 208 918,19 €

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs de 419 758,56, le

résultat global de clôture à affecter s'élève à 2 628 676,75 €

La dotation aux amortissements s'est élevée à la somme de 732 079,83€

#### 4.1.1 RECETTES D'EXPLOITATION

Elles se répartissent de la façon suivante :

RECETTES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Vente produits prestations de service	13 856 600	13 153 639,86	94,93%
Subvention d'exploitation			-
Autres produits de gestion courante	64 055,47	32 455,85	50,67%
Produits exceptionnels	144 336	319 642,44	100% +
Reprises sur amortissements et provisions	1 615 981,55	965 981,55	59,78
TOTAL	15 680 973,02	14 471 719,70	92,29%

#### 4.1.2 DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles se répartissent de la façon suivante :

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges à caractère général	6 329 630,58	4 624 476,98	73,06%
Charges de personnel	6 072 000	5 811 643,44	95,71%
Autres charges de gestion courante	343 000	127 470,34	37,16%
Charges financières	470 000	316 563,55	67,35%
Charges exceptionnelles	340 000	225 397,37	66,29%
Dotations amortissements et provisions	820 000	732 079,83	89,28%
Redevance Pollution	447 950	425 170	94,91%
TOTAL	14 822 580,58	12 262 801,51	82,73%

Les restes à réaliser en fonctionnement s'élèvent à :

- 874 755,86 € en dépenses

## 1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT

Titres émis	6 054 684,41
Mandats émis	4 625 850,99

Le solde d'exécution de la section d'investissement s'élève à la somme de 1 428 833,42 €

Compte tenu de la reprise du solde d'exécution reporté des exercices antérieurs de – 1 007 217,54 € le solde à reporter s'élève à 421 615,88 €

### 4.1.3 RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se répartissent de la façon suivante :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Dotations et réserves	1 963 032,35	1 963 032,35	100%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Subvention d'investissement	1 109 800,01	659 572,23	59,43%
Emprunts et dettes assimilées	2 823 481,55	2 700 000	95,63%
Amortissements des immobilisations	820 000	732 079,83	89,28%
<b>TOTAL</b>	<b>6 716 313,91</b>	<b>6 054 684,41</b>	<b>90,15%</b>

#### 4.1.4 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles se répartissent de la façon suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	% EXECUTION
Subventions investissement	30 000		0%
Provisions pour risques et charges	965 981,55	965 981,55	100%
Emprunts et dettes assimilées	1 082 000	963 556,24	89,05%
Immobilisations Incorporelles	121 855	26 975,49	22,14%
Immobilisations Corporelles	1 518 308,41	710 564,95	46,80%
Immobilisations en cours	3 269 102,41	1 958 772,76	59,92%
<b>TOTAL</b>	<b>6 987 247,37</b>	<b>4 625 850,99</b>	<b>66,20%</b>

Les restes à réaliser en investissement s'élèvent à :

- 1 988 651,50 € en dépenses
- 1 392 413,99 € en recettes

## 2 BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### 2.1 SECTION D'EXPLOITATION

Titres émis	6 587 652,99
Mandats émis	8 467 122,46

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est donc déficitaire à hauteur de 1 879 469,47 €

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs de 5 145 854,87 €, le résultat global de clôture est de 3 266 385,40 €

La dotation aux amortissements s'élève à 1 141 000,93 €

#### 4.1.5 RECETTES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Vente produits et prestations de services	7 549 463	6 474 756,77	85,76%
Autres produits de gestion courante	-	171,75	-
Produits exceptionnels	82 867	73 441,42	88,63%
Reprises sur amortissements et provisions	339 283,05	39 283,05	11,58%
TOTAL	7 971 613,05	6 587 652,99	82,64%

#### 4.1.6 DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges à caractère général	4 754 270,13	2 408 769,49	50,67%

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges de personnel	5 095 300	4 312 257,49	84,63%
Autres charges de gestion courante	300 000	55 820,83	18,61%
Charges financières	360 000	194 218,14	53,95%
Charges exceptionnelles	900 000	219 755,58	24,42%
Redevance Modernisation réseaux	140 250	135 300	96,47%
Dotations amortissements et provisions	1 200 000,00	1 141 000,93	95,08%
TOTAL	12 749 820,13	8 467 122,46	66,41%

Les restes à réaliser s'élèvent :  
en dépenses à 731 887,20 €

## 2.2 SECTION D'INVESTISSEMENT

Titres émis	5 150 160,79
Mandats émis	5 648 253,67

Le solde d'exécution de la section d'investissement fait donc ressortir un besoin de financement de 498 092,88 €

Toutefois, compte tenu de la reprise du solde reporté des exercices antérieurs de – 320 147,17 € le solde à reporter s'élève à – 818 240,05 €

### 4.1.7 RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Dotations et réserves	1 366 304,31	1 366 304,31	100%
Subventions d'investissement	3 709 054,43	1 742 855,55	46,99%
Emprunts et dettes assimilées	2 864 375,26	900 000,00	31,42%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Amortissement des immobilisations	1 200 000,00	1 141 000,93	95,08%
TOTAL	9 139 734	5 150 160,79	56,35%

#### 4.1.8 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Subventions investissement	60 000,00	35 386,91	58,98%
Provisions pour risques et charges	39 283,05	39 283,05	100,00%
Emprunts et dettes assimilées	890 000	836 132,64	93,95%
Immobilisations corporelles	2 369 880,67	1 697 523,01	71,63%
Immobilisations en cours	5 828 070,90	3 039 928,06	52,16%
TOTAL	9 187 234,62	5 648 253,67	61,48%

Les restes à réaliser s'élèvent :

- en dépenses à 2 814 944,31 €
- en recettes à 1 324 422,01 €

### 3 SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

#### 3.1 SECTION D'EXPLOITATION

Titres émis	106 964,73
Mandats émis	2 486,21

En conséquence le résultat de fonctionnement est excédentaire à hauteur de

104 478,52 €

Compte tenu de la reprise du résultat antérieur déficitaire de 87 711,15 €, le résultat global de clôture est 16 767,37 €

#### 4.1.9 RECETTES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Vente produits prestations de service	98 719,97	19 438,50	19,69%
Subvention exploitation	25 000	87 445,24	100% +
Produits exceptionnels		80,99	-
TOTAL	123 719,97	106 964,73	86,46%

#### 4.1.10 DEPENSES D'EXPLOITATION

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Charges à caractère général	8 200	394,18	4,81%
Charges exceptionnelles	5 260	1 538,15	29,24%

DEPENSES D'EXPLOITATION	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Dotations amortissements et provisions	2 000	553,88	27,69%
TOTAL	15 460	2 486,21	16,08%

### 3.2 SECTION D'INVESTISSEMENT

Titres émis	553,88
Mandats émis	13 050

Le solde d'exécution de la section d'investissement fait donc ressortir un besoin de financement de 12 496,12 €

Toutefois, compte tenu de la reprise du solde reporté de l'exercice antérieur de – 5 498,82 € le solde à reporter s'élève à – 17 994,94 €

#### 4.1.11 RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Subventions d'investissement			
Amortissement des immobilisations	3 000	553,88	18,46%
TOTAL	3000	553,88	18,46%

#### 4.1.12 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
Immobilisations incorporelles	18 050	13 050	72,30%
Immobilisations corporelles	3 523,50	3 523,50	100%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PREVISION	REALISATION	%EXECUTION
TOTAL	21575	16573	76,8%

Les restes à réaliser s'élèvent :

- en dépenses à 5 000 €

L'agent comptable informe les membres du Conseil d'Administration de la concordance entre les comptes administratifs et les comptes de gestion des services de l'eau, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif.